

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2182 - LUNDI 8 DÉCEMBRE 2014

Élections en RDC

Financement toujours hypothétique de l'Union européenne



La délégation de la mission d'observation électorale de l'Union européenne lors d'une conférence

L'Europe ne financera pas les élections en RDC si le gouvernement et la commission nationale électorale ne présentent pas un calendrier et un budget global des élections. Telle est en substance la position de l'Union européenne (UE) qui y voit là l'expression de sa volonté de parvenir à un scrutin libre et transparent. Certes on n'est pas encore à l'étape de prise de décision, mais le rappel de ces exigences tient lieu d'un rappel à l'ordre aux autorités congolaises peu enclines à s'y conformer. Cette position de l'UE rejoint celle du Conseil de sécurité de l'ONU qui avait prévenu en son temps qu'il n'apporterait pas de soutien logistique sans feuille de route et ni budget détaillé pour les élections.

Au gouvernement, l'on indique avoir déjà réglé la question de financement des élections, quitte à donner des instructions au ministère des Finances pour mettre à la disposition de la commission électorale ce dont elle a besoin.

Page 12

DIPLOMATIE

Le M23 au centre d'un tiraillement entre la RDC et l'Ouganda

Le président ougandais vient de jeter un pavé en instruisant les autorités congolaises à procéder au rapatriement des membres de l'ex-M23 établis sur son territoire d'ici le 12 décembre. Faute de quoi, il accorderait à ces éléments le statut de réfugiés politiques qui leur permettrait d'évoluer désormais en hommes libres. Cette décision de Yoweri Museveni serait motivée par les atermoiements de Kinshasa à honorer ses engagements pris dans le cadre des accords de Nairobi

concernant notamment le rapatriement des troupes du M23.

En réaction à cette menace à peine voilée, Kinshasa a dépêché depuis le 5 décembre à Kampala une délégation pour organiser ledit rapatriement en plus de récupérer les armes encore détenues par les ex-rebelles. Des discussions sont en cours afin d'accélérer le processus qui concerne près de 5600 rebelles du M23 amnistiés.

Page 13



François Muamba et Raymonds Tshibanda lors des pourparlers de Kampala

DÉCRISPATION POLITIQUE

L'UDPS réclame le dialogue politique

Ce parti de l'opposition citant son président Étienne Tshisekedi, seuls ces pourparlers épargneront au pays une autre tragédie et permettra à la RDC de retrouver sa place dans le concert des nations libres et civilisées. D'où l'invitation faite au représentant spécial du secrétaire général de l'ONU

en RDC de convoquer sans tarder le dialogue politique prévu par l'Accord-cadre signé à Addis-Abeba. Martin Kobler est ainsi prié de promouvoir un dialogue politique transparent et sans exclusive entre toutes les parties prenantes congolaises.

« Plus le temps passe pour convoquer

ce dialogue, plus la tension monte avec risque d'embrasement dans un pays où la misère est toujours grandissante », avertit l'UDPS tout en redoutant une insurrection populaire dont les conséquences seraient néfastes pour le pays.

Page 12

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

La RDC parmi les dix pays les plus menacés au monde

En dépit d'une situation générale pas très catastrophique à cause de la localisation du pays dans la zone équatoriale, les premiers signes seraient déjà perceptibles dans l'ouest de la RDC, à Matadi plus précisément (Bas-Congo), mais aussi au sud du Katanga et au nord de l'Oubangui. Dans cette partie du pays menacée,

la conséquence directe est l'impact constaté sur les pluies. La Délégation de l'UE en RDC appelle à la mobilisation de l'opinion congolaise sur cette grave question au regard des perspectives très mauvaises. La forêt équatoriale produit 70% des pluies qui tombent sur le bassin du Congo. Aussi la destruction des

arbres supprimerait-elle 70% des précipitations. Il faut, pense-t-on, un accord multilatéral de lutte contre le réchauffement espéré fin 2015 à Paris. Pour rappel, l'objectif d'une baisse de 2° de la température exige une baisse de 40 à 70% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Page 13

FOOTBALL

Robert Kidiaba prendra sa retraite internationale en 2015

Le gardien de but titulaire de l'équipe nationale de la RDC compte arrêter en sélection après la CAN 2015 prévue du 17 janvier au 8 février 2015 en Guinée Équatoriale pour se consacrer entièrement à Mazembe et, plus tard, à l'encadrement des jeunes à la fin de sa carrière de footballeur. A trente huit ans, il pense qu'il est temps de préparer la relève. Il se déclare optimiste sur la participation de la RDC à la CAN espérant voir les Léopards jouer la finale. Et à propos du groupe B dans lequel se retrouve la RDC après le tirage au sort, en compagnie de la Tunisie, de la Zambie et du Cap-Vert, le portier de Mazembe pense que c'est un groupe difficile et qu'il faudra faire attention. Contrairement aux allégations de certains gens qui estiment que c'est un groupe jouable, Robert Kidiaba pense qu'il est plutôt relevé surtout avec la Tunisie et le Cap-Vert qui sont en constante progression ces dernières années.

Page 14

ÉDITORIAL

Peu importe ...

Oui, peu importe ce que pensent certains dirigeants étrangers du processus qui s'amorce chez nous afin d'adapter la gouvernance publique aux réalités du temps présent. L'essentiel est de vérifier que cette démarche répond bien aux attentes du peuple congolais, de s'assurer que la voie choisie est la bonne, de faire en sorte que les réformes institutionnelles proposées renforcent les bases sur lesquelles est assise notre jeune démocratie.

Dans cette affaire, ce qui compte avant tout c'est que les citoyens, tous les citoyens sans exception, soient associés d'une manière ou d'une autre à la préparation d'une consultation populaire qui marquera à jamais l'histoire de leur pays. Non, comme ce fut le cas en 1991, lors de la Conférence nationale qui permit à la seule classe politique de se dévouer avec les conséquences désastreuses que l'on subit quelques années plus tard, mais en procédant de telle façon, cette fois, que la société civile se sente suffisamment concernée par les réformes qui lui sont proposées pour affluer vers les urnes le jour où il lui sera demandé de se prononcer en toute liberté.

Contrairement à de nombreux pays sur le continent africain, le Congo est un pays stable. Il peut, sans le moindre risque de dérapage, débattre des questions qui se posent un peu partout dans le monde à propos de la gouvernance publique. Mais s'il le fait, comme tout semble l'indiquer aujourd'hui, il doit veiller à ce que l'Histoire ne se répète pas et que de l'aspiration légitime au progrès ne surgisse pas un chaos institutionnel semblable à celui qu'il a connu dans le passé proche. Dans un semblable contexte, concilier l'ordre et le progrès s'impose comme un impératif catégorique.

Ajoutons à ce qui précède que si notre pays agit ainsi, il infligera une bonne correction à ceux qui, de l'extérieur, se permettent de donner des leçons à l'Afrique tout en accumulant des erreurs qui plongent leur propre peuple dans la misère et la désespérance. Oui, peu importe ce que disent et ce que pensent des hommes d'État dont l'autorité vacille et auxquels leurs concitoyens n'accordent plus la moindre confiance. Le jour viendra très vite où ils se trouveront jetés dans les oubliettes de l'Histoire.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Le chef de l'État affirme la tenue du référendum

Répondant aux questions de la presse à son retour d'un séjour de travail qui l'a conduit au 15^{ème} sommet de la francophonie à Dakar, au Sénégal, et à Cuba, le chef de l'État, Denis Sassou-Nguesso, a affirmé que la tenue d'un référendum est nécessaire au sujet de la Constitution.

« Sur cette question, vous connaissez le point de vue du président. Ce sera toujours le peuple qui décidera. Ce sera toujours cela. C'est le peuple congolais qui décidera en toute souveraineté », a-t-il déclaré, ajoutant : « cela n'a pas échappé à d'autres peuples. On peut prendre quelques exemples. Lorsque le général De Gaulle a décidé de changer la Constitution de la quatrième République, c'est le peuple français qui s'est prononcé. Et même plus tard lorsqu'il a souhaité que le président de la République soit élu au suffrage universel. Je pense que c'est une règle qui ne pourra jamais être remise en cause. Dans tous les cas, il y a quand même de longues années que notre peuple a lutté au prix de beaucoup de sacrifices pour ne plus accepter qu'il soit régi par des règles qui viendront d'ailleurs ».

Parlant des 50 ans des relations diplomatiques entre le Congo et Cuba, dont la célébration constituait le principal objet de sa mission dans ce pays, le président de la République du Congo a indiqué que la coopération entre les deux États est fructueuse en mentionnant les années de lutte commune pour la libération de pays africains sous oppression.

« C'est 50 ans de relations et de luttes diverses pour la libération des peuples. Vous avez suivi les luttes menées pour libérer l'Angola, l'Afrique



Denis Sassou N'Gusso

australe de manière générale et la Namibie, etc. C'était aussi 50 années de coopération dans tous les domaines, notamment l'éducation, la santé, la diplomatie, l'économie, la politique ; avec des fortunes diverses, mais au total une coopération fructueuse », a-t-il reconnu.

Quant au sommet de la Francophonie, Denis Sassou N'Gusso a estimé qu'il était temps que l'Afrique soit au centre des préoccupations et le thème consacré à la jeunesse et aux femmes en dit long, au regard de l'acuité de ces questions sur le continent. Mais le sommet

de Dakar, c'est aussi et surtout, pour le Congo, l'échec d'Henri Lopes aux portes du secrétariat général de l'Organisation internationale de la Francophonie.

« Un candidat comme Henri Lopes était le candidat même de l'Afrique il y a 12 ans à Beyrouth. Je n'ai pas manqué de faire savoir que l'Afrique n'a pas réalisé ce consensus. Mais la terre tourne encore et nous allons accompagner le mandat de Michaëlle Jean du Canada. Nous ne pouvons que lui souhaiter plein succès dans sa mission », a conclu Denis Sassou N'Gusso.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcie.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama

Assistante : Leslie Kanga

Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndongo,

Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbélé Ngoni

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphane Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,

Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagalericongoco.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepechesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

GESTION DE LA FIBRE OPTIQUE

Le ministère édifie les travailleurs de Congo Télécom

Le communiqué publié, le 4 décembre, par le cabinet du ministre des Postes et Télécommunications est une réponse à la déclaration du Syndicat national de travailleurs des Télécom. Le 2 décembre dernier, au cours d'une assemblée, ce syndicat a exprimé son opposition au projet de création de la Société du patrimoine national.

Dans cette déclaration, les travailleurs de Congo Télécom exigeaient le retrait sans condition du projet de création de la Société du patrimoine national (SPN) chargée de gérer la fibre optique. Pour eux, la fibre optique constitue la colonne vertébrale sans laquelle Congo Télécom n'existerait plus.

À cet effet, la mise au point faite par Igor Cameroun, chargé de communication au ministère des Postes et télécommunications vise l'opinion publique et surtout les travailleurs de Congo Télécom. Il souligne la mauvaise gestion constatée au niveau de l'opérateur national avec des précisions qui éclairent. On retient par exemple que l'État y investit des dizaines de milliards FCFA dans la

mise en état et la modernisation des centraux téléphoniques de Congo Télécom et au déploiement d'un réseau de téléphonie fixe de type CDM. Chaque année, environ un milliard et demi est injecté pour le fonctionnement de Congo Télécom. Malheureusement les résultats ne riment en rien avec les investissements.

Sur au moins de 70 milliards de FCFA que l'État investit, Congo télécom ne représente n'est que 1 % du marché des télécommunications là où 99% sont dans les mains des opérateurs privés.

Depuis 2003 en effet, Sotelco puis Congo Télécom sont incapables de produire une quelconque comptabilité, ni de présenter leur compte d'exploitation. Le nombre d'abonnés au fixe et au CDMA est inconnu de l'État. Les recettes générées par les abonnés ne font l'objet d'aucun reporting auprès de l'État qui est propriétaire. Le chiffre d'affaires généré et la commercialisation des capacités de la fibre optique de Matombi restent un mystère alors que toutes les grandes sociétés pétrolières sont rac-

cordées à cette fibre.

Faut-il continuer de faire confiance à Congo Télécom ?

Le gouvernement a conclu sur l'urgence et la nécessité de revoir la forme juridique de l'opérateur public Congo Télécom afin de permettre à l'État de s'assurer du bon rendement des importants investissements consentis. En clair Congo Télécom devrait passer de son statut actuel de société anonyme unipersonnelle (SAU) à celui de société anonyme (SA). Résultat attendu : « plus d'efficacité et d'efficience » pour Congo Télécom dans le cadre d'une redéfinition de la stratégie de développement de ce secteur d'activités.

D'où le projet de création d'une Société du patrimoine national. Ce projet concerne le projet Central African Backbone (CAB) qui est le fruit du partenariat entre le gouvernement congolais et la Banque mondiale. Ce projet consiste à la gestion des interconnexions avec d'autres pays voisins et il repose sur le principe du Partenariat public privé.

Rosalie Bindika

VIE DES PARTIS

Mathias Dzon dessine les contours du dialogue national souhaité

À la faveur d'une conférence de presse qu'elle animée le 05 décembre à Brazzaville, l'Alliance pour la République et la démocratie (ARD), opposition, a appelé le pouvoir à la tenue d'un dialogue national inclusif. Celui-ci devrait rassembler, selon cette formation, d'un côté, le pouvoir et de l'autre, toutes les forces vives de la nation en vue de la réussite de l'alternance démocratique au Congo.

« L'objectif général de ce dialogue, est de construire les conditions permissives d'une alternance apaisée et consensuelle en 2016 », a déclaré le président de cette alliance, Mathias Dzon. Celui-ci, a-t-il poursuivi, ne doit pas inscrire les questions qui fâchent à son ordre du jour car celles-ci sont souvent source de conflits inutiles. Allusion faite au débat sur le changement ou non de la Constitution de 2002. « Ce problème ne doit en aucune manière et sous quelque forme que ce soit, figurer à l'ordre du jour du dialogue national, en raison de l'important potentiel conflictuel qu'il comporte et du caractère particulièrement sensible du contexte », a-t-il indiqué. De ce fait, le dialogue national portera non pas sur la constitution, mais sur les questions de gouvernance électorale, politique, économique, sociale et culturelle. Dans cette optique, se greffent deux objectifs spécifiques d'intérêt public à savoir : promouvoir des réflexions approfondies sur l'ensemble des défis qui assaillent le Congo aujourd'hui et élaborer des solutions appropriées pour chaque défi identifié et analysé, construire les conditions d'une transition démocratique pour promouvoir une alternance

apaisée en 2016. L'ARD a à cet effet proposé un certain nombre de thématiques qui feront l'objet de débats libres et contradictoires en ateliers spécialisés et en séances plénières au nombre desquels, la démocratie, l'État de droit, les droits humains, la bonne gouvernance, la construction des conditions permissives d'une élection présidentielle libre, transparente et juste en 2016, la sécurité alimentaire, l'emploi en général, celui des jeunes en particulier, etc. Pour garantir une organisation rigoureuse et méthodique de ce dialogue, l'ARD propose la mise en amont d'un comité préparatoire avec un présidium composé de façon paritaire par des représentants de la mouvance présidentielle et de l'opposition. Il a écarté l'idée tendant à confier la direction du présidium à une personnalité dite indépendante « le dialogue sera co-présidé par un représentant de la mouvance présidentielle et de l'opposition réelle », a-t-il suggéré.

Il a en outre fait savoir que dans le souci d'équité, la parité entre la mouvance présidentielle et l'opposition dans la représentation des acteurs politiques au sein des instances du dialogue national et pour la désignation des participants, doit être rigoureusement observée. Les associations de la société civile invitées à participer à ce dialogue ont un statut d'observateur. Ils participent aux débats mais ne votent pas. Seuls les partis politiques qui concourent au suffrage universel ont une voix délibérative. Dans ce même souci d'ouverture et de transparence, il sera invité des observateurs de l'UA, de l'UE, de l'OIF, de l'ONU et bien d'autres, a-t-il conclu.

Jean Jacques Koubemba

LE FAIT DU JOUR

Le dernier «Pierre Péan» ne dédouane pas la France

Nouvelles affaires africaines. « Mensonges et pillages au Gabon », tel est le titre du dernier ouvrage du journaliste français, Pierre Péan, paru au mois de novembre chez Fayard, et qui le dresse littéralement contre les plus autorités gabonaises. Une plainte en diffamation est en effet déposée à Paris contre l'auteur du livre, volontiers récidiviste sur les révélations de magouilles en terre africaine.

Ses précédents écrits consacrés à l'Afrique centrale, disons, à la relation entre cette partie de l'Afrique et la France, ne lui ont pas toujours valu le bon regard de ceux qu'ils « malmènent » à longueur de pages. « L'Argent noir, Noires fureurs, blancs menteurs et carnages », Pierre Péan veut toujours aller plus loin, et c'est son style ! Dans le livre dont il est question, les 251 pages fouinent dans la vie publique et privée de la famille Bongo ; elles ciblent en dernier lieu l'actuel président gabonais, Ali

Bongo Ondimba. « Il ne serait pas Gabonais d'origine, ne serait pas né à Brazzaville de sa mère Joséphine Bongo, Patience d'Abany aujourd'hui, alors épouse d'Albert Bernard Bongo, devenu par la suite Omar Bongo Ondimba ».

D'après toujours l'auteur, qui cite plusieurs sources, et emploie souvent le conditionnel pour relayer celles-ci, Ali Bongo Ondimba, s'appelaient Alain Bongo, serait un enfant venu du Biafra, au Nigeria, et adopté par le couple Bongo. Les autorités de Libreville estimant qu'il s'agit-là de pures affabulations qui ne sauraient peser sur le cours des choses au Gabon, attaquent Péan en justice sur une autre « révélation » : le vol présumé des élections que le candidat Ali Bongo aurait opéré pour remporter la présidentielle de 2009, au détriment de ses deux challengers, André Mba Obame et Pierre Mamboundou.

« Nouvelles affaires africaines. Mensonges et pillages au Gabon »

paraissant à moins de deux ans du renouvellement du mandat d'Ali Bongo Ondimba, en 2016, il n'est pas moins raisonnable, toute considération gardée, d'y voir une démarche velléitaire au profit des futures adversaires d'Ali, dont nombreux sont actifs sur la place de Libreville. En voici un passage du livre qui ne manque pas d'alerter sur ce qui vient d'être dit : « La véritable identité d'Ali Bongo et les pillages imputés à Maïxent Akrombessi (son directeur de cabinet. NDLR), vont être en 2016, au cœur de la future campagne présidentielle ». (Épilogue. Page 233).

Notons néanmoins que le livre de Pierre Péan ne tisse pas sa toile de révélations que ssur les problèmes d'identité supposés du dirigeant gabonais. Il montre que de tout temps, mieux, depuis la nuit des temps et, pas toujours en bien, la France, ancienne puissance colonisatrice n'a jamais cessé de s'immiscer de la manière la plus flagrante dans la gouvernance de ses ex-co-

lonies. Cela était valable hier, cela est valable aujourd'hui et le sera demain et éternellement tant que les Africains eux-mêmes ne s'organiseront pas pour dénoncer cet état de choses et donner un visage à ce qu'ils veulent faire de leurs pays respectifs.

« Les Américains ignoraient que des avions (...) avaient débarqué à Franceville, venant de France, avec des urnes destinées au scrutin. Selon un des convoyeurs, elles étaient bourrées de bulletins en faveur d'Ali », peut-on lire en page 169 du livre, presque en conclusion de ce que l'auteur écrit ensuite, en page 178 : « Le coup d'État fomenté par Ali Bongo, avec l'aide de la France aura donc réussi, mais a laissé des traces ». Que dire, enfin, des leçons que l'Afrique ne cesse de recevoir des autres, comme cela a été encore le cas récemment lors du Sommet de la Francophonie à Dakar ? Que dire ?

Gankama N'Siah

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE POINTE-NOIRE

Ouverture de la Session Budgétaire

La première session extraordinaire « dite budgétaire » du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire a été ouverte le 05 décembre dans la salle des mariages de l'hôtel de ville sous le patronage de son président, le député maire de la ville, Roland Bouity-Viaudo en présence du Secrétaire général du Département représentant de l'État et d'autres invités de marque civile et politique.

Convoquée par arrêté n°514/DPN/CPN-CDM-BE-SEC du 02 décembre 2014, durant huit jours d'assises, les conseillers départementaux et municipaux vont examiner et adopter plusieurs affaires parmi lesquelles, le budget exercice 2014 du département, le compte rendu de la Session inaugurale du Conseil départemental et municipal tenue du 23 au 30 octobre 2014, le projet de Budget primitif exercice 2014 ; le point sur l'organisation de l'état des lieux du Département de Pointe-Noire et la proposition de l'uniforme des conseillers, a souligné le Premier secrétaire du Conseil départemental de Pointe-Noire, Fulgence Ibombo. Prenant la parole pour son mot d'ouverture, le Président du Conseil, Roland Bouity-Viaudo, a tout d'abord accueilli avec déférence les distingués conseillers départementaux et municipaux

et a exprimé sa gratitude à l'endroit des invités pour l'amitié qu'ils leur ont fait de rehausser par leur présence l'éclat de cette cérémonie.

Il a ainsi indiqué qu'en soumettant aux conseillers la délibération du projet de budget de l'exercice 2014, le bureau exécutif veut donner une réponse à la question de savoir pourquoi sa présentation et son adoption au moment où se clôt l'année. « À cette impertinente interrogation, nous voudrions dire que, la vie de notre municipalité a été marquée, entre juillet 2013 et la date de l'avènement de l'actuelle mandature, par l'absence d'un organe délibérant à même d'examiner et d'approuver les budgets et actes de notre commune, conformément aux textes fondateurs des collectivités locales », a souligné Roland Bouity-Viaudo.

D'après lui cette situation d'exception a conduit leur municipalité à n'exécuter que de façon très timorée son budget de fonctionnement, en dessous même des limites des besoins exprimés, tandis que celui de l'investissement ne l'a été que sur base de quelques autorisations spéciales accordées par la tutelle à leur commune. « Aujourd'hui dans le respect des principes de l'annualité, de la sincérité et de la cohérence des écritures, le Bureau exécutif sollicite du Conseil que cette situation exceptionnelle soit formalisée », a-t-il supplié avant de poursuivre : « Le projet soumis à notre délibération est à la fois un acte



de régularisation des opérations ordonnancées et un acte de transition vers l'exercice 2015. L'adoption du budget 2014 devra donner un éclairage sur le niveau des prévisions tant en recettes qu'en dépenses à inscrire au cours de l'exercice à venir », a-t-il insisté.

Le président du bureau exécutif du conseil départemental de Pointe-Noire, a en effet, pris solennellement l'engagement d'illustrer et de légitimer de façon détaillée, cette situation durant les travaux en commissions, et de présenter à la prochaine session, les comptes administratifs et de gestion qui se rattachent à l'exercice qui s'achève dans quelques jours. « Il nous faut réaliser l'état des lieux qui nous édifiera sur le contenu du programme à mettre en œuvre du cours de notre mandature, programme qui vise prioritairement la poursuite de la modernisation de notre ville. Notre conseil n'insistera jamais assez sur le fais que Pointe-Noire a un ren-

dez-vous pressant et précis avec l'histoire et la modernité ; mettre en mouvement les espérances de nos concitoyens autour d'un esprit fondé sur la citoyenneté : en privilégiant la concertation, l'effort, la gestion participative de toutes les Ponténégrines et Ponténégrins », a-t-il ajouté. D'après l'orateur, toutes ses stratégies mise en place permettront de réaffirmer tout l'intérêt que le conseil accorde au programme de son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Gusso, président de la République, chef de l'État qu'il a d'ailleurs rendu un hommage pour la renaissance de leur assemblée locale et la modernité de Pointe-Noire. « les population de Pointe-Noire lui renouvellent leur admiration, leur sympathie et leur attachement pour la volonté qui l'a toujours animé de faire des villes congolaises, au travers de la municipalisation accélérée et du processus irréversible de la décentralisation, des lieux de vie paisible et des moteurs de

croissance inclusive, au service du développement national ». Roland Bouity Viaudo a rappelé que grâce à l'investissement personnel du président de la République le pays tout entier vie dans la paix et la stabilité, le climat des affaires est de sérénité et favorise l'éclosion d'un entrepreneur fort. Le Congo rassure, attise les convoitises, attire les investisseurs, connaît la croissance, le développement, la prospérité, et se dirige sûrement et irrémédiablement vert l'émergence.

Avant de souhaiter plein succès aux travaux, il d'appelé les conseillers de construire ensemble la ville inclusive de demain avec amour, abnégation, force et vigueur. « Construisons la ville que méritent nos enfants demain. Nous aurons accompli la part de mission qui nous incombe en faveur des générations futures ». C'est sur cet idéal de noblesse et d'humanisme que Roland Bouity-Viaudo a déclaré ouvert les travaux de la Première Session Extraordinaire du Conseil Départemental et Municipal de Pointe-Noire qui se poursuivront jusqu'au 12 décembre dans la même salle. Notons que le président du conseil était accompagné de tous les membres du bureau exécutif à savoir, le premier vice président adjoint au maire, Victor Foudi, le deuxième vice président adjoint au maire, Justin Makosso, du premier secrétaire Fulgence Ibombo et du deuxième secrétaire, Jean Jacques Moi-Bayonne.



COMMUNIQUE DE NSIA À L'ATTENTION DE SES CLIENTS ET ASSURES.

Il nous revient que des personnes ne faisant plus partie de la société, continuent de s'en prévaloir et prennent attache et/ou envoient des SMS à nos clients et assurés pour tenter de récupérer leurs assurances, vers d'autres destinations et/ou fins.

Par conséquent nous tenons à attirer votre attention sur ces agissements qui non seulement n'engagent nullement notre société, mais surtout pourraient vous porter préjudice ultérieurement car contraire à votre choix et/ou volonté.

Nous vous invitons en cas de doute à joindre directement notre société pour confirmation aux adresses suivantes :

Siège social : 1, Avenue Foch, Angle sergent Malamine - Centre-ville

Tél. : 06 631 65 54/05 629 23 23

Agence de Ouenzé : 158, Rue Nkouma, Angle Avenue de la Tsiémé

Tél : 05 674 55 14

Agence de Pointe-Noire : Rond-point Kassai / Immeuble NBY (Face CNSS)

Tél. : 05 547 80 16

NSIA vous remercie par avance de votre confiance renouvelée.

L'assurance ne coûte chère qu'avant le sinistre, et n'attendez pas qu'il soit trop tard.

Nos collaborateurs et intermédiaires dans tous nos points de vente, vous conseilleront utilement sur nos produits.

NSIA LE VRAI VISAGE DE L'ASSURANCE ET DE LA BANQUE

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« La francophonie ne doit pas être comme l'Organisation des Nations unies avec ce droit de veto qui permet à certaines grandes puissances de décider en imposant leur diktat par un vote qui tombe comme un couperet sur les pays moins forts ou moins riches. »

Pierre Michel Nguimbi, ambassadeur du Congo au Sénégal, Les Dépêches de Brazzaville du lundi 8 décembre 2014

« L'Islam a défini une place pour les femmes en société : la maternité. Vous ne pouvez pas expliquer ça aux féministes parce qu'elles n'acceptent pas l'idée même de maternité. »

Tayyip Erdogan, président de Turquie, Jeune Afrique N° 2812 du 2 au 6 décembre 2014

« ...à l'ère d'Internet, des réseaux sociaux, de la télévision, des nouvelles technologies, c'est très difficile de contenir les aspirations des populations africaines vers la démocratie. »

Penda Mbow, Sénégal, historienne, RFI, 3 décembre 2014

« La vie politique, en particulier, n'est pas un fleuve tranquille qui coule toujours dans le même sens, paisiblement. Mais plutôt un fleuve tantôt agité, tantôt calme. À chaque étape, il faut savoir gérer la barque. »

Laurent Dona Fologo, homme politique de Côte d'Ivoire (patron du Rpp), opposition modérée, journal « Fraternité matin » du 11 octobre 2014

« Les journaux ne sont pas ce qu'ils pourraient être à la satisfaction générale, les laboratoires et les stations d'essai de l'esprit, mais, le plus souvent, des bourses et des magasins. »

Robert Musil, écrivain et essayiste autrichien, cité par Pierre Rimbart, Le Monde diplomatique

JOURNÉE INTERNATIONALE DES VOLONTAIRES

Une activité volontariste à l'école primaire de la Glacière

Le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et l'ambassade d'Afrique du sud ont célébré, le 5 décembre, en partenariat avec le gouvernement congolais, cette journée qui marque également le 1er anniversaire de la disparition de l'ancien président sud-africain, Nelson Mandela

La Journée internationale des volontaires a été célébrée cette année sur le thème : « Change le monde, deviens volontaire ». Au Congo, l'évènement a été dédié à l'icône internationale, Nelson Mandela qui a consacré, selon

l'ambassadeur d'Afrique du sud au Congo, Richard Baloyi, 67 ans de sa vie active dans la lutte dont 27 ans purgés en prison. En effet, dans son évocation, le diplomate sud-africain est revenu sur les trois attributs qui ont caractérisé cet homme exceptionnel. Il s'agit notamment du désintéressement, de l'audace qui l'aurait caractérisé tout au long de sa vie. « Il est toujours resté un véritable volontaire jusqu'à la fin y compris la période d'après l'indépendance. Nous avons besoin de plusieurs volontaires comme Nelson Mandela », a lancé Richard Baloyi.



Les officiels avant de peindre le bâtiment de l'école de la Glacière

Rendant public le message du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU) Ban Ki-Moon, le coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo est revenu sur l'importance de la Journée du 5 décembre. Selon Anthony Kwaku Ohemeng-Boamah, la Journée in-

ternationale du volontariat et le programme « Volontaire des Nations unies » contribuent à la paix et au développement, en prônant le volontariat et en encourageant tous les partenaires à intégrer cette cause importante, dans leurs activités. « Une ambulance transporte d'urgence un enfant blessé à l'hôpital. Une famille affamée reçoit un repas chaud. Une femme battue trouve refuge dans un centre d'accueil gratuit. Dans les situations de souffrance humaine, partout dans le monde, des bénévoles font renaître l'espoir en donnant de leur temps et en mettant leurs compétences et leurs ressources au service de leurs semblables en détresse », a indiqué le représentant résident du Pnud au Congo.

D'après le secrétaire général de l'ONU, la Journée internationale des volontaires est commémorée cette année à un moment où cette institution s'apprête à élaborer un nouveau programme de développement durable et un nouvel accord universel sur le changement climatique, pour les faire adopter l'année prochaine. Il a, par ailleurs, encouragé les quelques 6 300 vo-

lontaires et 11 000 cyber volontaires des Nations unies, qui ont aidé des millions de gens à changer les choses en leur donnant la possibilité de jouer un rôle dans l'action menée, partout dans le monde. Cela en faveur du développement durable et de la paix. « En cette journée, prenons l'exemple de tous ceux qui se mettent au service des autres de manière désintéressée et engageons-nous, sans contrainte, à prendre notre part à cette démarche proactive, afin de changer dès maintenant le cours des choses pour assurer à tous un avenir meilleur », a conclu Ban Ki-Moon.

« Faire preuve d'altruisme en tout lieu et en toute circonstance »

Présidant la cérémonie, le ministre de la Jeunesse et de l'Instruction civique, Anatole Collinet Makosso, a rappelé quelques activités menées par son département dans le cadre du volontariat. Ce qui témoigne, d'après lui, le besoin qu'éprouve le gouvernement dans la promotion au Congo d'une véritable culture du volontariat en milieu jeune. Il a aussi remercié les organisateurs de cette cérémonie qui ont compris le fondement du volontariat à l'échelle tant nationale qu'internationale. Le ministre a enfin appelé tous les acteurs à faire preuve d'altruisme en tout lieu et en toute circonstance, et à se sentir sérieusement liés au destin de tous. « Aux jeunes et aux responsables des différents mouvements des volontaires et bénévoles, je vous exhorte à davantage d'engagement et de mobilisation en faveur des plus sinistrés et plus vulnérables d'entre nous. C'est notre credo et nous devons nous sentir disponibles pour répondre, chaque fois que cela sera nécessaire, à la détresse de nos concitoyens, aux cris de cœur quelles que soient les circonstances », a invité Anatole Collinet Makosso.

Parfait Wilfried Douniama



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91
E-mail : inscription@iprc-training.org
Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE


Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus ou par email.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DURÉE	COÛT	PERIODE
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5jrs	400 000 FCFA	17 au 21 novembre 2014
EP04	Assurer la fonction d'assistant(e) de direction : Perfectionnement	3jrs	400 000 FCFA	1 au 3 Décembre 2014
GMP08	Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés ?	5jrs	500 000 FCFA	8 au 12 Décembre 2014
GMP02	Passation des marchés publics (Travaux, fournitures et services)	5jrs	500 000 FCFA	15 au 19 décembre 2014

Brazzaville, le 26 NOV 2014



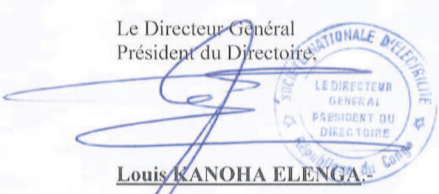
SNE
SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ
Cellule de Gestion des Marchés Publics
Siège-Social : Bd Denis Sassou Nguesso
B.P 95 - Tél/Fax : 222 81 05 66/222 81 05 69
E-mail : snecongo@caramail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES N° 011T/SNE/DG/CGMP/2014

Réf. : Travaux de construction d'un bâtiment pour la Société Nationale d'Electricité.

- La Société Nationale d'Electricité a prévu dans son budget d'investissement des fonds pour financer la **construction et l'aménagement de locaux** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux **travaux de construction d'un bâtiment pour ses employés**.
- A cet effet, elle sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
 - ✓ **Construction d'un bâtiment R+2 d'usage de bureaux à Brazzaville.**
- La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles.
- Les candidats intéressés peuvent se renseigner sur le dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après **Cellule de Gestion des Marchés Publics, sise 2^{ème} étage de l'immeuble du siège social de la SNE de 08h00 à 15h00**. Ils peuvent également s'en procurer à l'adresse mentionnée ci avant, contre un paiement non remboursable de **600 000 F CFA**, payable en espèce.
- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 06 janvier 2015 à 13h00 et seront ouvertes le 06 janvier 2015 à 14h00 en présence des représentants des candidats qui le souhaitent à l'adresse ci-après : salle des réunions de l'immeuble du siège social de la SNE, sise 4^{ème} étage. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Une garantie d'offre, d'un montant équivalent à deux pourcent (2%) de la valeur de leur soumission est requise. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres et être adressées à l'attention de Monsieur Louis KANOHA ELENGA, Directeur Général Président du Directoire/corneilleobonga@yahoo.fr, amourespoirabe@yahoo.fr, Tél : 222 81 06 58/242 05 5580802/ 242 06 6888 88 58/ 242 05 588 88 58.

Le Directeur Général
Président du Directoire


Louis KANOHA ELENGA

**Ne Perdez Plus
VOTRE REPERTOIRE
AVEC
WARID PROTECT**



Avec Warid Protect, sécurisez toutes vos données téléphoniques (répertoire, photos, vidéo, etc.).

Pour l'activation, composez *4343*1*1# OK /YES

Coût : 400 fcf/mois*

* Plus coût de navigation en cas d'échec

www.worldtel.cg 04 400 01 23 du 123 World Congo SA


WARID
Premier à l'action




**Assurances et
Réassurances du
Congo**

Nous vous accompagnons
pour tous vos besoins en
assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES
(Chimiques, Mariages et Foyers)

ASSURANCE MALAIRE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise
dès maintenant!

IMMINVEST CANADA LE PREMIER CABINET CONSEIL CANADIEN EN IMMIGRATION Au CONGO

CABINET CANADIEN SPECIALISE EN IMMIGRATION ET INVESTISSEMENT AU CANADA
PEUT VOUS AIDER A ALLER LOIN. NOS SPECIALISTES AGREES EN IMMIGRATION CANADIENNE ASSURENT LA QUALITE DE NOS SERVICES ET LE MAINTIEN DES NORMES PROFESSIONNELLES ELEVEES. ILS SONT MEMBRES DU CONSEIL DE REGLEMENTATION DES CONSULTANTS EN IMMIGRATION DU CANADA ET RECONNUS PAR LES MINISTERES DE L'IMMIGRATION DU CANADA ET DU QUEBEC.

NUMERO DE RECONNAISSANCE DU GOUVERNEMENT DU CANADA : **R420487**

NUMERO DE RECONNAISSANCE DU GOUVERNEMENT DU QUEBEC : **11096**

NUMERO D'IMMATRICULATION AU CONGO : **1595448**

NIU : **P2014110001163126**

VOUS VOULEZ AVOIR UN VISA PERMANENT POUR LE CANADA? VOUS VOULEZ ENVOYER VOS ENFANTS ETUDIER AU CANADA? VOUS VOULEZ INVESTIR AU CANADA? VOUS VOULEZ ACHETER DES MAISONS AU CANADA? VOUS VOULEZ AVOIR DES PARTENAIRES D'AFFAIRES AU CANADA? VOUS VOULEZ VISITER LE CANADA? ASSISTER DES CONFERENCES ET SEMINAIRES?

NOS SPECIALISTES PEUVENT VOUS AIDER A ATTEINDRE VOS OBJECTIFS

NOS CONTACTS A BRAZZAVILLE

37, AVENUE AUXENCE ICKONGA, FACE A L'HOTEL LEDGER PLAZZA

TEL : 05 693 8484

VISITEZ NOTRE SITE AU WWW.IMMINVESTCANADA.COM

OU UN EMAIL AU k.toure@imminvestcanada.com

NOS CONTACTS AU CANADA :

3414 AVENUE DU PARC SUITE 309 MONTREAL

H2X2H5, QUEBEC, CANADA

TEL : 0015 1484 38817

AVEC IMMINVEST CANADA PLUS BESOIN DE TRAVERSER LE FLEUVE CONGO POUR DES DEMANDES DE VISAS DU CANADA.

IMMINVEST CANADA C'EST LE GUICHET UNIQUE DES DEMANDES DE VISAS POUR LE CANADA.

DECLARATION DE LA COUR ROYALE DE MBE

Réunis à Ngabé le jeudi oudzouo 04 Décembre 2014

Sous la souveraineté de sa Majesté la Reine NGALIFOUROU, détentrice du sanctuaire de NKOUEMBALI, les dignitaires du Royaume teke ont vivement réagi suite à l'attitude affichée au 15^e sommet de la Francophonie par le Président français François Hollande.

La cour Royale n'a pas l'intention de croire que le français Hollande ne maîtrise pas la langue française dans le sens des vocables « indépendance » et « non ingérence », à moins qu'il jette aux non-lieux les années 1960 et la charte des Nation Unies.

La cour Royale constate avec révolte que le français François Hollande qui a confondu la francophonie à la

Françafrique avait dans sa gibecière de Dakar des plans d'incitation des jeunes africains à la violence, fléau que la noblesse de nos ancêtres a banni.

Au moment où dans notre pays le temps est consacré au pansement des plaies des divisions internes, le français Hollande s'active au jeu du lièvre qui tambourine après avoir opposé deux grands aux extrémités d'une corde.

La cour Royale qui ne ménage aucun appel à la paix nationale encourage les congolais dans leurs diversités et les institutions de la République sous la très haute autorité du Président Denis SASSOU NGUESSO à privilégier la voie de la raison et du bon sens, car la démocratie à l'occidentale n'a fait qu'occasionner des veuves et des orphelins.

La cour Royale déclare persona non grata à M'Bé tout individu qui s'immisce négativement dans les débats congolais et rappelle que Pierre SAVORGNAN DE BRAZZA n'avait pas, au nom de la France en 1880, brûlé la politesse au Roi Iloo dont le collier kidnappé par les concessionnaires français est jusqu'à ce jour séquestré à la Métropole.

Fait à Ngabé le 04 Décembre 2014

LA COUR ROYALE



IN MEMORIAM

Le 07 décembre 1996 - 07 décembre 2014.

Le temps qui passe n'a pu effacer la douleur de la séparation, ni combler le vide laissé par ta disparition.

Voici 18 ans, jour pour jour qu'il a plu au Seigneur de rappeler dans son royaume notre très cher père et frère aîné Michel Kouad « Santos ».

En ce jour mémorable chargé de souvenirs nous familles de l'illustre disparu, le Colonel Niamas Louis, le Colonel Tsoumou Georges Black Jo, Mme Gombé née Ngali Elise les Enfants Kouad et Tsoumou associant notre profonde douleur à celles des amis et connaissances qui l'ont connu et aimé. Ayant tous une pensée pieuse à son illustre mémoire.



VIE SYNDICALE

Les pigistes de la communication édifiés sur leur intégration à la Fonction publique

La question a nourri les échanges entre les membres du Syndicat libre des agents de la communication du Congo (Sylacc) à la faveur de l'assemblée générale extraordinaire organisée, le 5 décembre, au Centre national de radiotélédiffusion à Nkombo et présidée par Lucien Oko.

Il ressort que les dossiers des pigistes sont en cours de traitements et quelques dossiers ont été rejetés suite à certains manquements. Les points débattus portent sur l'harmonisation des textes de recrutement des ex-pigistes à la Fonction publique, les rappels de solde des agents de la com-

munication des années 2000-2002. Un rappel a été fait sur le fait que le recrutement est géré par trois ministères à savoir : la Fonction publique, les Finances et la Communication. Aussi, les pigistes ont-ils été priés de se constituer en commission et à s'en remettre au syndicat en vue de la recherche des solutions. Un avis a été lancé aux agents dont les dossiers ont été rejetés pour un complément de documents.

Lors des échanges, les membres du syndicat ont dit leur indignation à propos du sit-in organisé au ministère de la Fonction publique par

les stagiaires et pigistes de la communication.

« Cette fois nous avons débattu des questions qui nous concernent proprement. Je crois qu'avec les ambitions dévoilées par ce syndicat, nous espérons trouver la solution à nos problèmes », a indiqué un stagiaire. Notons que ce syndicat a fait sa sortie officielle le 1er février 2014. Ses objectifs : défendre les intérêts des agents de la communication sur tous les plans. Les missions assignées sont celles d'encadrer, de discipliner et de conseiller les agents les professionnels des médias.

Lydie Gisèle Oko

VULNÉRABILITÉ

Les personnes handicapées mécontentes de leur situation

Réunies autour d'une plateforme socioprofessionnelle dénommée « la plateforme des personnes handicapées », cette catégorie de personnes a déploré le 3 décembre, la non prise en charge de leur situation par le gouvernement.

Elle réclame la prise en compte de ses membres dans le quota d'intégration à la Fonction publique. Et même elle souhaite l'attribution d'une pension allouée aux handicapés ne présentant pas de profil d'emploi.

C'était au cours d'une conférence de presse animée par le président de la plate-

forme, Hugues Boukélé, lors de la commémoration de la journée internationale des personnes handicapées célébrée sur le thème : « développement durable : la promesse de technologie » à l'Institut africain de réadaptation.

Dans leur communication, cette plateforme a expliqué que le Congo est encore loin de cette technologie. Le thème choisi ne cadre pas avec la réalité qu'elle vit. Le Congo devrait, à travers cette journée, faire le bilan des actions menées en leur faveur.

Elle a interpellé le gouvernement à prendre en compte le respect du quota alloué de

10% en 2010 et 2011 pour leur recrutement dans les différents ministères. Elle exige également une prise en charge sanitaire.

Evoquant leur situation sociale, les personnes handicapées ont souligné le manque de matériel adéquat dans les écoles spécialisées, d'encadreurs et de moyen de transport.

Au terme de leur communication, ils ont invité le gouvernement à tourner le regard vers cette catégorie de personnes qui ont appris elles aussi et disposent de capacités intellectuelles.

L.G.O.

COMMUNIQUE DE LA COUR ROYALE DE M'BE

En attendant le sacre Lisseh du Roi MAKOKO Auguste NGuempio dans les prochains jours, sa Majesté la REINE NGALIFOUROU, en vertu des prérogatives qui lui reviennent au sanctuaire central du Royaume, a décidé que désormais, afin d'éviter toute confusion dans les rôles des dignitaires manipulés par des intrus, les réunions de la cour Royale se tiendront à Ngabé jusqu'à nouvel ordre.

Fait à Ngabé le 04 Décembre 2014

LA REINE NGALIFOUROU



#MakeThingsBetter
cg.total.com

Développer les entreprises locales en augmentant leur niveau d'expertise
et travailler en confiance avec elles

ENGAGÉ POUR UNE ÉNERGIE MEILLEURE



TOTAL
COMMITTED TO BETTER ENERGY

SERVICE PUBLIC

Le Congo confirmé à la tête du bureau du Comité technique spécialisé n°8 de l'UA

Porté à la tête du bureau provisoire en août dernier à Addis-Abeba, en Ethiopie, pour gérer et superviser les programmes et les activités du Comité technique spécialisé (CTS) n°8, le ministre congolais de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat, Guy Brice Parfait Kolelas, a été confirmé à ce poste par ses pairs à l'issue de la première réunion de cette structure, tenue récemment à Brazzaville

Dans son discours, le promu s'est engagé à faire en sorte que les membres du CTS n°8 portant notamment sur la fonction publique, les collectivités locales, le développement urbain et la décentralisation puissent parler le même langage concernant la gestion axée sur les résultats. « Nous devons atteindre les résultats, nous avons des objectifs que nous nous sommes assignés. Nous devons aller de l'avant, opérationnaliser le programme que nous avons mis en place. Nous comptons sur tous vos efforts », a souhaité Guy Brice Parfait Kolelas, interpellant la responsabilité de tous les membres du bureau et des experts du CTS n°8 afin de faciliter l'exécution du programme adopté.

Les autres membres du bureau provisoire comme le Bénin, la Zambie et le Kenya ont été également confirmés. Un plan biennal détaillé a été aussi adopté par les participants venus de plusieurs pays membres de l'Union africaine (UA). En effet, la réunion de

Brazzaville avait, entre autres objectifs, de définir les modalités permettant de passer des conférences ministérielles aux CTS relevant de l'UA et de parvenir à un consensus sur la manière dont les trois premières conférences ministérielles désormais constituées en pôle ou sous-comités. Elle était également consacrée à

la prévention et la lutte contre la corruption et le comportement éthique, doivent impérativement s'ériger au rang de repères essentiels dans nos pays respectifs. Ceci au moment où notre cher continent œuvre, sans désemparer, pour son accession à l'émergence d'ici à l'horizon déjà si proche de 2025 », martelait le ministre du Travail



Les ministres de l'Union africaine membres du CTS n°8 et les experts ; crédit photo Adiac

l'harmonisation des programmes des trois conférences ministérielles.

« L'Afrique ne doit donc nullement se satisfaire d'une fonction publique irradiée par des maux et des pratiques éhontés d'une époque révolue. Pour cela, les valeurs et les principes prônés par le Code de conduite des agents du service public et de la décentralisation, en l'occurrence le professionnalisme,

et de la Sécurité sociale, Florent Ntsiba à l'ouverture des travaux.

Le ministre d'Etat avait enfin insisté sur l'impérieux devoir de tous les acteurs d'œuvrer pour une fonction publique performante, désormais arrimée à l'ancre de la gouvernance et totalement dépouillée des avatars des faiblesses et des insuffisances de son environnement.

Parfait Wilfried Douniama

AFFAIRE DES DISPARUS DU BEACH

Le Général Norbert Dabira s'est présenté au juge d'instruction à Paris

Après la confirmation de sa mise en examen, le 9 octobre dernier, par la cour d'appel de Paris, Norbert Dabira, ministre délégué, actuellement haut-commissaire à la Reconversion des anciens combattants, s'est déplacé de Brazzaville pour se rendre, de son propre chef, à la convocation de la Juge à Paris. Entré libre dans son cabinet parisien, ce 5 décembre à 9h30, c'est libre également qu'il en est ressorti à la fin de l'audition.

L'affaire des disparus du Beach de Brazzaville remonte à avril 1999. La justice congolaise s'en était saisie en 2005. Le général congolais avait été acquitté. Une seconde procédure avait été engagée en France au tribunal de Meaux. Cette juridiction avait mis en examen le général congolais pour crime contre l'humanité.

Avant que la justice française ne s'en saisisse, l'affaire avait déjà été jugée à Brazzaville en 2005. Depuis son accès au dossier, le général congolais prône son innocence. Il réfute les accusations et il vient encore de prouver, par sa venue en France, qu'il n'a rien à se reprocher. Une position à laquelle il tiendra jusqu'au bout de la procédure en s'appuyant sur l'autorité de la chose déjà jugée.

À cette étape, l'enquête sur l'affaire suit son cours.

Marie Alfred Ngoma

TOYOTA = 100% CFAO

100%

GARANTIE CONSTRUCTEUR

+

100%

PIÈCES D'ORIGINE



Pointe-Noire: 13, rue Côte Matève, Tél: 05 550 17 78 / 06 665 44 65
Brazzaville: bld Denis Sassou Nguesso, Tél: 05 504 93 33 / 06 665 14 39
www.cfaomotors-congo.com

DISTRIBUTEUR OFFICIEL



TOYOTA

OIF - SOMMET DE DAKAR

«En tant que représentant du Congo, j'ai mal vécu cette francophonie»,
déclare Pierre-Michel Nguimbi

Au lendemain du sommet de la francophonie, l'ambassadeur du Congo au Sénégal, Pierre-Michel Nguimbi, revient sur la désignation «controversée» de la nouvelle secrétaire générale.

Les Dépêches de Brazzaville : Excellence, le Sommet de la francophonie vient de se terminer. Quelles conclusions en tirez-vous ?

Pierre-Michel Nguimbi : Ce sommet s'est conclu par l'élection du nouveau secrétaire général et par la déclaration de Dakar. La francophonie des peuples a été placée au cœur des débats avec un accent essentiel dans la poursuite de ce qui avait été entamé à Kinshasa, notamment la francophonie économique. Dans cette francophonie économique, une orientation de développement durable est souhaitable pour que le legs fait à nos enfants soit celui d'un monde meilleur, moins sujet aux catastrophes. Dans ce sens, le sommet de Dakar a été un bon sommet. Mais avec une réserve. Avec la francophonie, il est question de peuples qui décident de partager une langue commune et ne cherchent pas à imposer la culture de l'une ou l'autre des nations membres. Dans cette culture, on peut mettre ce qui fait de vous un Français ou un Congolais, mais il apparaît aussi une culture politique que l'on veut amener comme une panacée.

LDB : Vous considérez que au sein même de la Francophonie l'équilibre des nations n'est pas respecté ?

P-M.N : Lorsque des peuples se rencontrent, le principe de fraternité doit dominer. Dans la notion de fraternité il y a la notion de tolérance, et pour atteindre la tolérance, il faut passer par le dialogue. Nous sommes plusieurs communautés d'intérêts, plusieurs communautés culturelles, il importe donc de privilégier la tolérance, le dialogue et la médiation. En tant que représentant du Congo, j'ai mal vécu cette francophonie. D'abord parce que notre candidat a perdu. Et il a perdu non pas, parce qu'il n'était pas l'un des meilleurs, mais parce que nous nous sommes arrêtés à quelque chose d'essentiel : la confiance. Au Liban, le Congo s'était retiré. Nous avons tous les atouts et cet excellent ancien secrétaire général qu'est le président Abdou Diouf avait été désigné. Nous nous sommes inclinés au nom de la médiation. Nous attendions que ce qui avait été promis se réalise ici. On parle souvent de continuité des États. Dans bien des domaines essentiels où la morale, l'éthique, la parole donnée sont de mise, il n'est pas besoin d'acter. Au Liban, le Congo s'était incliné et attendait son tour. La position dans laquelle le Congo a été placé à Dakar nous a profondément attristé.

LDB : Les tractations à huis clos qui ont précédé la nomination du nouveau secrétaire gé-

néral ont été difficiles. Le président du Congo n'aurait pas été entendu comme il se doit...

P-M.N : Certains médias ont assuré que le président de la République avait quitté la table fâché. Le président Sassou n'était pas fâché, il a été offusqué, indigné. Ceux qui le connaissent savent que vous ne pouvez pas percevoir en lui un geste brusque. Le chef de l'État est un homme noble. Plusieurs chefs d'État étaient absents et avaient laissé leur ministre des Affaires étrangères les représenter. Le président lui, est resté pendant toute la durée du sommet. Il a mené une négociation âpre. J'étais triste d'entendre des commentaires qui n'ont pas loué son esprit de dialogue, de médiation. Alors qu'il s'attendait à voir son candidat vaincre, il a accepté, une fois de plus, en bon francophone, cette défaite. C'est une leçon pour la francophonie. Apprenons à parler seurement, parfois des sujets qui fâchent, sans pour autant être vilipendés. Nous sommes dans une francophonie d'addition, je dirai même d'accélération, de multiplication, pas dans une francophonie qui consiste à mettre des zéros. Quand un pays prend un zéro, c'est la francophonie qui perd.

LDB : Vous avez évoqué la francophonie des peuples, la francophonie économique. Que doit-on attendre de la francophonie politique ?

P-M.N : Nous espérons que cette francophonie politique va poursuivre son travail notamment dans les missions de prévention et règlement des conflits. Plusieurs pays d'Afrique traverseront une période d'élections dans les années qui viennent. Certains d'entre eux vont être demandeurs de médiation. Mais il est souhaitable que cette médiation soit juste et respectueuse des peuples et des États. Dans la francophonie, il n'est pas besoin de privilégier le rapport de force mais de mettre en avant l'intérêt que nous avons à partager cette langue tout en respectant les valeurs propres à chaque peuple, leur spécificité culturelle et historique. Et surtout, nous devons promouvoir plus souvent le principe de réciprocité. L'intérêt pour la langue française est notre raison d'unir nos peuples sans avoir à exercer un quelconque rapport de force. Le Congo n'a pas vécu cette juste réciprocité. Après avoir, dans l'intérêt de la Francophonie, fait gagner le consensus au Liban lors du choix du précédent secrétaire général de l'OIF, c'est une forme de rapport de force qui a prévalu à Dakar.

LDB : Certains pays d'Afrique centrale ne se seraient pas rassemblés autour du candidat Henri Lopes. Est-ce un problème en soi ?

P-M.N : Se rassembler autour d'un candidat, c'est considérer que Henri Lopes n'était que le candidat de l'Afrique centrale. Or, il avait de nombreux soutiens au-delà de notre sous-région. Dans ce genre de désignation, des rapports d'intérêts et de force se créent. Henri Lopes était le candidat de la francophonie. Ce qui vient de se dérouler à travers le choix d'un enfant d'Afrique, haïtienne, francophone, quelque part américaine, est la preuve que la francophonie est aussi un métissage. Un combat autrefois porté par Léopold Sédar Senghor qui peut aussi interpellé les chefs d'État sur la façon de désigner le secrétaire général. Cette désignation ne devrait-elle pas être un processus participatif qui résulterait de l'expression des communautés d'écrivains, d'artistes, de chercheurs, de femmes, de jeunes et des chefs d'États ? La vraie démocratie est portée par les peuples et donc par le respect et la prise en compte des différentes communautés d'intérêts.

LDB : Le président Hollande a orienté la décision finale. Ce qui s'est passé à Dakar va-t-il influencer l'organisation même de la Francophonie ?

P-M.N : Nous devons réfléchir au mode de désignation du secrétaire général. Peut-être faut-il aller à l'élection avec de vraies campagnes et des grands électeurs qui exprimeraient la diversité de la francophonie, cette multitude, ce métissage en respectant les peuples et les États. La francophonie ne doit pas être comme l'Organisation des Nations unies avec ce droit de veto qui permet à certaines grandes

«Nous sommes dans une francophonie d'addition, d'accélération, de multiplication, pas dans une francophonie qui consiste à mettre des zéros»

puissances de décider en imposant leur dictat par un vote qui tombe comme un couperet sur les pays moins forts ou moins riches. Si la francophonie devait fonctionner ainsi, nous n'aurions plus besoin d'elle, l'ONU suffirait. En tant que francophone et au-delà de ma position de diplomate, si l'OIF calque son organisation et ses mécanismes sur l'ONU, alors cette francophonie des puissants sur les faibles et de l'invective n'est plus la mienne. Avec le discours du président Hollande, il semble que l'on prend le risque d'une francophonie pour les puissants. La France, par la responsabilité de son président, risque d'altérer une organisation et un outil formidable. L'unilatéralisme que semble porter François Hollande est à l'opposé des principes de consensus et de solidarité auxquels aspire la francophonie. Celle qui rend possible le partage et le métissage de nos modes de vie, de nos cultures, de nos sensibilités, de nos senteurs et de nos couleurs. Ce rêve est maintenant en train de s'affaiblir.

LDB : Ce sommet ne marque-t-il pas déjà l'affaiblissement de la francophonie ?

P-M.N : Je ne veux pas dire que c'est l'élection du nouveau secrétaire général de l'OIF qui aura affaibli la francophonie. Mais si l'on perdure dans la manière de faire et dans le ton utilisé lorsque nous échangeons, cela détruira à terme l'esprit de la francophonie des pères fondateurs. Une prise de conscience est nécessaire et je trouve malheureux que les hommes de paix, de dialogue, de savoir-vivre, ne se soient pas suffisamment exprimés pour opposer la dignité au rapport de force. Ce n'est pas parce que le président François Mitterrand, un jour, à la Baule, s'est permis ce qu'il avait dit, qu'il faut le répéter systématiquement. Les chefs d'États et de gouvernements africains ne viennent pas pour recevoir des leçons de morale. Ils ne sont pas des sous-chefs d'États quand ils sont à côté du président français ! On ne peut pas recommencer impunément au risque que, un jour, certains d'entre eux se lèvent et quittent la table. Ce serait un désastre. Ce minimum d'humilité, de courtoisie, est essentiel. Dans les chemins de la démocratie, il existe plusieurs formes d'expression. Des royaumes, par exemple. Le Maroc en est un. Est-ce pour autant qu'il manque de dimension ou de niveau d'expression démocratique ? Est-il besoin d'imposer comme un dictat une forme de démocratie plus qu'une autre dans la francophonie ?

LDB : Pourtant, pendant ce sommet le président Français

Hollande est longuement revenu sur sa perception du principe de démocratie.

P-M.N : Si j'étais professeur, si j'avais une note à donner, je dirais «hors sujet». Le thème était connu, «Jeunes, femmes en francophonie, vecteurs de paix, acteurs de développement». La courtoisie a voulu qu'on écoute le discours jusqu'au bout. Le président Denis Sassou N'Guesso aurait pu demander de prendre la parole. S'il l'avait fait comme le président français, dans quel type de débats aurait-il entraîné la francophonie ? Des chamailleries ? Des disputes ? Il est essentiel que cesse cette façon de faire et que l'on ne saisisse pas cet événement commun, ce moment exceptionnel d'harmonie et de communion pour se livrer à des vexations et exacerber des tensions. Le Congo reste au sein de la francophonie mais il appelle à une francophonie de paix, de dialogue, de médiation et de respect mutuel.

LDB : Beaucoup de critiques

ont été formulées ces derniers jours. Pourtant ces voix de l'Afrique ne sont pas entendues. Peut-être aurait-il fallu se lever, quitter la salle ?

P-M.N : Cela aurait été inconvenant. Qui gagnerait à un tel comportement ? Il n'a pas sa place dans la politique et la diplomatie. Lorsque l'on est noble, on va jusqu'au bout des choses sans perdre son âme. Notre président est noble. Lorsque le Congo a traversé des moments difficiles, il a agi avec intelligence, sagesse et pragmatisme.

Un homme politique n'est pas là pour être aimé mais pour être suivi si sa voie est la bonne. Quand il est sûr de la justesse du chemin, il conduit son peuple vers des lendemains meilleurs. Nous savons que le président Denis Sassou N'Guesso, en matière de paix et de développement, ne nous emmène pas vers un abîme. Durant son magistère, il a fait bien plus que ce que tous les pouvoirs précédents, le pouvoir colonial y compris. C'est bien beau de formuler ces reproches mais ce n'est ni le rôle, ni la mission de la Francophonie. Leurs blessures à peine cicatrisées de l'esclavage et de l'oppression, les Africains doivent maintenant transcender leurs contradictions et relever de multiples défis sans avoir à subir d'autres vexations ni humiliations dans le cadre d'une francophonie que nous voulons métisse, solidaire, respectueuse et prometteuse pour des peuples divers.

LDB : L'Afrique a des richesses, attire les convoitises et subit des critiques de la part des pays du nord. L'Europe a-t-elle encore sa place en Afrique ?

P-M.N : Notre continent intéresse parce qu'il est cette zone vierge, encore naturelle où tout peut encore se construire avec intelligence et raison, surtout dans le cadre d'un développement durable où la préservation des écosystèmes mondiaux de la nature s'impose. Nous avons des potentiels, un sous-sol et un sol riches, presque vierges de toute agression industrielle. Un jour l'Afrique sera le grenier du monde. Mais construira-t-on ce nouveau monde sur les cendres des vieux clichés, de la discrimination et d'un apport de force brutale ? J'ai entendu monsieur Alain Juppé et le président Hollande dire que la France n'a pas peur de la concurrence. Souvent, lorsqu'une personne commence à répéter à la maison «c'est moi le chef de famille», c'est qu'il commence à douter. Les Européens qui ont quitté l'Afrique en développement peuvent revenir librement. Ils seront en compétition avec la Chine et les pays qui participent aujourd'hui au développement de nos infrastructures ; des nations qui n'exigent rien d'autre que d'apporter leurs savoir-faire dans un monde ouvert respectueux des lois et règlements des États africains.

Propos recueillis par Bénédicte de Capèle

CHRONIQUE

Le Design, sublimé à Alger

La 6^e édition du Festival international d'art contemporain d'Alger (FIAC) célèbre la créativité et la culture, du 3 décembre 2014 au 3 janvier 2015, au Musée public national d'art moderne et contemporain (MAMA). L'événement, dédié cette année au design, attirera dans un même décor des grands noms et des émergents. Pourquoi ce choix de design ? C'est parce que beaucoup d'Algériens se posent la question sur la définition exacte du design que les organisateurs du FIAC ont décidé d'apporter une réponse aux potentiels intéressés.

Auparavant, le design était lié à l'industrialisation et ne concernait que des catégories d'objets variés et souvent disparates. De nos jours, il est considéré comme un outil stratégique et comme le moteur de la création, de l'innovation et de la consommation car, dans une large proportion, il engage l'avenir de l'entreprise économique. Le festival abritera pour cela une imposante exposition de design, avec pour des designers algériens et étrangers la lourde responsabilité de créer des prototypes en temps record, n'utilisant que les matériaux et fournitures disponibles sur place.

Les univers dans lesquels les hommes, les idées, les expériences et les produits évoluent de nos jours ne sont plus cloisonnés. Designers algériens, burkinabés, français, marocains et sud-africains et simples artisans se retrouvent donc à Alger, dans une communion totale, pour que le beau et le fonctionnel puissent se côtoyer en une seule entité. Naturellement, le graphisme occupera une place de choix dans cette exposition, dont une conception scénique baptisée «Baba Salem», par le designer algérien Cherif Medjebber, une présentation personnelle montée avec le concours de plusieurs artisans d'Alger et de Koléa.

Plusieurs ateliers confiés à différents designers expérimentés seront mis en place, Ainsi, le designer marocain a pour sa part conçu son projet avec deux homologues et un artisan qui vont l'assister à produire des objets. Le Burkinabé Hamed Ouattara quant à lui, a investi les ateliers de l'École nationale des beaux-arts d'Alger. Une dizaine de jeunes designers et graphistes algériens et trois designers, venus du Maroc, de France et du Burkina Faso, y exposeront des créations réalisées en quelques semaines à partir de matériaux locaux et avec l'aide d'artisans algériens.

L'Afrique du Sud n'est pas demeurée en reste. C'est ainsi que le designer Johann Van Der Schiff, a réalisé son workshop avec des lycéens d'Alger pour produire un objet interactif. La France est valablement représentée par le Français Bertrand Planes, qui a conçu son projet avec l'aide d'une étudiante de l'École des beaux-arts d'Alger. Et bien entendu de nombreux autres designers installés en Algérie se sont alignés sur ce qu'il est convenu d'appeler une fabuleuse aventure, à l'image de Leila Mammeri, Oural Mohamed, Humaine Samir, Mourad Krinah et Walid Bouchouchi.

Le FIAC, prévu durer deux mois, accueillera également une conférence portant sur le design. Parmi les participants à l'ouverture, citons, entre autres, les designers français Yves Michaud, Olivier Bergeron et Frédéric Roulette. On retrouve le design quasiment partout autour de nous ! C'est ce qui vaut au designer son titre d'un des grands maîtres de la conception, avec l'ingénieur et l'architecte. Son rôle est d'inventer de nouvelles possibilités, de proposer des solutions innovantes ou de répondre à des besoins en vue d'améliorer la qualité de vie des êtres humains.

Ferréol Constant Patrick Gassackys

LITTÉRATURE

La 2^e édition du salon du livre de Brazzaville ouverte

La fête du livre a démarré le 5 décembre à l'hôtel de ville de Brazzaville. L'événement a attiré de nombreux élèves qui ont fait le déplacement pour échanger avec des écrivains et critiques sur le thème de ce salon : La Culture pour émerger.

Ouvrant le salon du livre, Hughes Gervais Ondaye, le conseiller socio-culturel du maire de Brazzaville, a déclaré, paraphrasant le maire dans son adresse aux hommes de la culture, « *qu'il ne suffit pas de vouloir, il faut pouvoir, il faut oser, il ne suffit pas d'oser, il faut faire, il ne suffit pas de faire, il faut durer* ».

La culture pour émerger ; la lecture pour émerger ; l'écriture pour émerger ; la mémoire pour émerger ; la littérature congolaise Jeunesse existe-t-elle ? ; L'écrivain et la politique ; la plume du soldat ou le soldat de la plume ; , voilà quelques-uns des thèmes retenus et qui feront l'objet des débats. Les écrivains et hommes de lettres Hugues Eta ; Monique Alfred Ondzé-Abouem ; Mukala Kadima Nzuji ; Alima Madina ; Anatole Collinet Mackosso ; Charles Zacharie Bowao ; Maxime Ndebeka ; Benoît Moundélé-Ngolo ; Emmanuel Eta-Onka ; et Emmanuel Ngouélondélé-Mongo, figurent parmi les

auteurs attendus à ce salon. Au programme aussi, des prix à remettre aux candidats ayant participé la dictée organise il y a deux semaines.

Né en 2013 à la faveur de la célébration des 60 ans de la littérature congolaise porté par l'association œuvrant pour la promotion de l'exception culturelle congolaise, le salon du livre de Brazzaville a pour vocation de promouvoir le patrimoine congolais par le biais du livre. Au cours de cette cérémonie Marie Françoise Moulady, invitée d'honneur de cette deuxième édition, a procédé à la lecture d'une de ces nouvelles intitulées La bibliothèque de mon père. La 3^e édition est prévue pour décembre 2015 avec comme invité d'honneur la maison d'édition Clé pour avoir édité les premiers écrivains congolais. L'écrivain à l'honneur viendra de la République démocratique du Congo.

Hermione Désirée Ngoma

PRIX DU MEILLEUR JOUEUR AFRICAIN DE L'ANNÉE

La CAF a dévoilé les noms des finalistes

La Confédération africaine de football (CAF) a dévoilé les noms des cinq finalistes au prix de joueur africain de l'année et ceux des prétendants pour au titre du joueur évoluant sur le continent.

Dans la dernière catégorie, le Congolais Kader Bidimbou n'a pas été sélectionné parmi les cinq. Déjà le fait pour ce jeune joueur d'être retenu parmi les nominés est un motif d'encouragement. Les cinq concurrents au prix du meilleur joueur africain sont les Nigériens Ahmed Musa et Vincent Enyeama, le Gabonais Pierre-Emerick Aubameyang, le Ghanéen Gyan Asamoah et l'Ivoirien Yaya Touré.

Le Nigeria n'est certes pas qualifié pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations 2015. Mais les exploits de ses joueurs dans les clubs européens n'ont pas été inaperçus. Ahmed Musa est champion de la Russie avec le CSKA de Moscou après avoir inscrit 7 buts avec son club. Sa pointe de vitesse et son adresse devant les buts sont citées parmi ses atouts. Le Nigérien a séduit grâce à sa prestation au dernier mondial en répondant à deux reprises à Lionel Messi. On reconnaît à son coéquipier Vincent Enyeama, les qualités d'un remarquable gardien de but. Il a été désigné joueur de la Ligue 1 la saison 2013-2014 et avait sorti le grand jeu lors de la coupe du monde notamment lors des huitième de finale contre la France où il avait à lui seul fait douter les Bleus. Pierre Emerick

Aubameyang a gagné la super coupe d'Allemagne pour la deuxième année d'affilée avec son club le Borussia Dortmund en Allemagne. Ce n'est pas tout. L'attaquant gabonais a fait trembler les filets à 9 reprises lors des 19 matchs toutes compétitions confondues avec son club. Il a porté sa griffe lors de la qualification du Gabon à la CAN en marquant deux buts.

Gyan Asamoah continue à faire parler de lui en Emirats Arabes Unis avec son club Al Ain. Il a remporté le soulier d'or en inscrivant 29 buts en 26 matchs puis il a terminé meilleur buteur de la Ligue asiatique des clubs champions avec 12 buts. Gyan est rentré dans la légende africaine en devenant le recordman des buteurs africains pendant la phase finale grâce à ses six réalisations. Yaya Touré n'a pas atteint les huitièmes de finale de la Coupe du monde avec la Côte d'Ivoire. Mais le milieu du terrain des Eléphants a su compenser ce vide en club en devenant un grand buteur à Manchester City dont il est artisan au titre du champion d'Angleterre la saison 2013-2014. Il a inscrit vingt buts avec son club sans oublier ses deux réalisations lors de la qualification pour la CAN. Il était le seul joueur africain retenu pour le titre de ballon d'or FIFA 2014. Il court derrière sa quatrième consécration consécutive.

Les joueurs évoluant au continent Dans les cinq retenus, l'Entente sportive de Sétif vainqueur de la ligue des champions remportée face à l'AS Vita club de Kinshasa

a réussi à aligner deux joueurs. Akram Djahnit est selon le site de la CAF, l'un des joueurs ayant beaucoup contribué à la victoire de ESS d'autant plus qu'il a inscrit durant la compétition quatre buts. Il sera en concurrence avec son coéquipier El Hedi Belamieri, qui concilie ses qualités de buteurs (4 buts lui aussi en Ligue des champions) ses atouts techniques telles qu'évoquées par la CAF : vitesse d'exécution, aisance technique et adresse devant les buts. Fakreddine Ben Youssef est compté parmi les grands attaquants évoluant sur le continent devenu actuellement l'un des piliers de la sélection tunisienne après son but inscrit contre l'Egypte lors de la dernière journée des éliminatoires de la CAN 2015 dont la Tunisie s'était déjà qualifiée avant ce match. Déjà auteur d'un triplé en huitième de finale de la Ligue des champions face à Kaizer Chiefs, Firmin Mubele Ndombe de l'AS Vita club de Kinshasa a confirmé tout le bien qu'on pensait de lui lors du tournoi au cours duquel, il a terminé buteur avec six réalisations. Enfin, récompensé Senzo Meyiwa sera sans nul doute une belle opportunité à la CAF de rendre hommage au gardien sud-africain assassiné le 26 octobre. Capitaine des Bafana-bafana, il a gardé sa cage inviolé depuis le début des éliminatoires jusqu'à son dernier match contre le Congo à Polokwane lors de la 4^e journée. Les noms de gagnants seront revélés lors de la soirée ce 8 janvier à Lagos au Nigeria.

James Golden Eloué



Vous hésitez à vous lancer dans la création d'entreprise

Vous avez une activité que vous souhaitez développer

Le Fonds d'Investissement Solidaire du Congo

FIS Congo vous accompagne dans votre démarche:

Validation du Concept

Etude de marché

Analyse du cycle d'exploitation

Analyse du processus de Production

Etude du financement des projets rentables

Réalisation du suivi post-crédation

Contact: Rue Nlandou Youmbi (Au fond de la rue de la radio Pointe Noire) Immeuble de l'ESCIC. 1er étage Tél : 06 862 66 63 Mail : contact@fiscongo.org

DÉCRISPATION DE LA SITUATION DU PAYS

L'UDPS réclame le dialogue politique

Pour la première fois de l'opposition congolaise qui cite son président, Étienne Tshisekedi, seuls ces pourparlers épargneront au pays une autre tragédie et permettra enfin à la RDC de retrouver sa place dans le concert des nations libres et civilisées.



Étienne-Tshisekedi-Wa-Mulumba

Dans une déclaration politique faite le 4 décembre, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) a invité le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en RDC, à convoquer, sans tarder, le dialogue politique prévu par l'Accord-cadre signé à Addis-Abeba. « Mû par l'amour pour son pays la RDC et pour son peuple, toujours fidèle à la non-violence et donc au dialogue, Son Excellence Étienne Tshisekedi wa Mulumba qui séjourne en Belgique nous a chargé d'inviter le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour la RDC de convoquer sans tarder ce dialogue », est-il noté dans cette déclaration.

L'UDPS note la conviction de son président selon laquelle, seul ce dialogue épargnera au pays une autre tragédie et permettra enfin à la RDC de retrouver sa place dans le concert des nations libres et civilisées. « Plus le temps passe pour convoquer ce dialogue, plus la tension monte avec risque d'embrasement dans un pays où la misère toujours grandissante ainsi que la conviction de n'avoir

pas élu les dirigeants actuels favorisent une insurrection populaire dont les conséquences seraient néfastes », souligne cette formation politique.

L'UDPS a expliqué que la communauté internationale, consciente de l'existence de la crise ainsi que des dangers qu'elle peut engendrer et soucieuse de restaurer la paix, la démocratie et la bonne gouvernance en RDC, a, à travers l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région signé à Addis Abeba, le 24 février 2013, ainsi que la résolution 2098 du Conseil de sécurité des Nations unies du 28 mars 2013 (point 14 b), charge le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies dans le pays de promouvoir un dialogue politique transparent et sans exclusive entre toutes les parties prenantes congolaises.

Lucien Dianzenza

ÉLECTIONS 2015-2016

Financement toujours hypothétique de l'Union européenne

L'Europe ne financera pas les élections si le gouvernement et la commission électorale ne présentent pas un calendrier et un budget global des élections.

Plus les jours s'égrènent, plus le doute tend à s'installer quant à l'organisation des scrutins en RDC dont la première phase débute dès l'année 2015 avec les élections locales, municipales et urbaines. À la commission nationale électorale, on ne cesse de tirer la sonnette d'alarme sur le danger qui pointe à l'horizon du fait du déficit financier tendant à obstruer la poursuite du processus électoral. Nonobstant le cri du cœur de l'institution électorale, les choses restent encore en état à la veille de ces grandes échéances. De plus en plus, l'on évoque un possible report des dites élections officiellement prévues dans les six prochains mois pendant que l'appui budgétaire attendu de l'extérieur est loin d'être un acquis.

En tout cas, au niveau de l'Union européenne (UE), on n'est pas prêt à décaisser des fonds pour soutenir le processus électoral en RDC tant que la Céni et le gouvernement ne présenteront pas un calendrier et un budget global. Il s'agit « d'un signal clair et délibéré », dit-on du côté européen où ces exigences sont perçues comme l'expression de la volonté de voir un scrutin libre et transparent. Depuis deux ans déjà, l'UE soutenue par la Cour des comptes européenne, s'en tient à cette position faisant du calendrier global des

scrutins et du budget détaillé des préalables majeurs à tout financement des élections en RDC. On n'est pas encore à l'étape de la prise de décision, mais le rappel de ces exigences tient lieu d'un rappel à l'ordre des autorités congolaises peu enclines à s'y conformer. L'Europe, on se le rappelle, demeure un des partenaires privilégiés en matière électorale comme en témoigne son implication dans la tenue des scrutins de 2011 qu'elle avait financé jusqu'à hauteur de 47 millions d'euros, le dernier décaissement de douze millions n'ayant pas été exécutés suite aux dérives observées dans la suite du processus. Cette position de l'UE rejoint celle du Conseil de sécurité de l'ONU qui avait prévenu qu'il ne mettrait pas la main à la poche ni n'apporterait de soutien logistique sans feuille de route et budget pour les élections. Du côté du gouvernement congolais, l'on est plutôt réduit à l'expectative estimant avoir déjà fait ce qu'il était en droit de faire. Le gouvernement, à en croire son porte-parole Lambert Mende Omalanga, aurait déjà réglé la question de financement des élections, quitte à donner des instructions au ministère des Finances pour mettre à la disposition de la Commission ce dont elle a besoin. Des assurances en nette contradiction avec les appréhensions de la Céni qui continue à soutenir n'avoir pas encore les moyens de sa politique pour conduire le processus électoral à bon port. Dossier à suivre.

Alain Diasso

SANTÉ

Ouverture du congrès sur les pathologies émergentes et réémergentes

Les travaux du congrès de l'Institut national des recherches biomédicales (INRB), organisé dans le cadre de son trentenaire, se poursuivent au fleuve Congo Hôtel.

Placé sur le thème « Pathologies émergentes et réémergentes d'origine infectieuse et non infectieuse », ce congrès ouvert par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix kabange Numbi, permettra aux experts congolais et internationaux de réfléchir durant trois jours soit du 4 au 6 décembre autour de différentes pathologies infectieuses ou non infectieuses qui minent la santé des populations. Le ministre de la Santé publique, qui a ouvert ce congrès, reste persuadé que les échanges entre les expériences des uns et des autres permettront de définir des pistes plus efficaces encore pour apporter une réponse adéquate aux problèmes de santé que représentent les différentes maladies qui hantent les populations en termes d'actions préventives, curatives, promotionnelles et de réinsertion sociale parce que, fait-il savoir, la situation sanitaire reste préoccupante en RDC.

Le pays fait face à la pandémie de VIH-sida dont la prévalence est estimée à ce jour de 1,2%. La polio qui avait refait surface en 2006 après 5 ans d'absence, a été maîtrisée en 2011 grâce à la vaccination de routine, à des campagnes de vaccina-

tion des masses et à la surveillance épidémiologique. néanmoins, fait-t-il remarquer, notre pays reste sous menace tant que le polio virus sauvage persiste encore dans certains pays, en Afrique et dans le monde. « Ceci nous oblige à garder notre vigilance et à maintenir la surveillance des paralysies flasques aiguës »

En ce qui concerne la tuberculose, elle continue à faire des ravages et on note même des cas de coinfection sida-tuberculose et de tuberculose multi résistante et ultra-résistante. Jadis contrôlée vers les années 60, la trypanosomiose humaine a refait surface vers les années 90 au point de constituer un problème majeur de santé publique.

Une session inaugurale

Le directeur général de l'INRB, le Pr Jean -Jacques Muyembe dont l'expertise n'est plus à douter dans la lutte contre la maladie à virus Ébola a animé, lors de l'ouverture de ce congrès, une session inaugurale sur « la RDC sans Ébola mythe ou réalité. », au cours de laquelle, le Pr Muyembe a expliqué les différentes espèces de virus Ébola, à savoir zaïre, sudan, tai forest et bundibugyo.

Pour lui, il est possible de se débarrasser de la maladie à virus Ébola si forme et on éduque les chasseurs à ne pas toucher un animal trouvé mort. Cette tâche, souligne t-il, révèle de la

compétence des ministères de l'Agriculture et de l'Environnement. Ce qui permettra de couper la transmission dans la nature, entendez la forêt ou les mines. Ici, les chauves-souris, les antilopes et les singes sont les réservoirs de la maladie. Lorsque la transmission devient humaine, ce qui est du reste un événement rare, souligne le Pr Muyembe, il faut alors pour les hôpitaux former le personnel de santé, assainir les hôpitaux et dans la communauté, il faut promouvoir le changement des comportements.

Le virus peut quitter l'animal, explique le Pr Muyembe, pour infecter l'homme. C'est ici qu'on parle de la transmission humaine. Et la personne infectée peut alors contaminer une autre personne. Néanmoins, le Pr Muyembe fait remarquer que la rencontre entre le virus et l'homme est un événement rare, « sauf si l'homme entre dans la forêt, en faisant des activités de chasse, ou encore dans les mines ». Avant la session inaugurale du Pr Muyembe, le délégué de l'ambassadeur de France s'est dit fier de la contribution de son pays pour la création de l'INRB qui a aujourd'hui 30 ans. Et 30 ans après, son pays continue toujours à soutenir la RDC dans la mise en œuvre de plusieurs interventions dans le secteur de la santé. Elle a financé notamment la lutte contre plusieurs maladies.

Aline Nzuzi

Vol d'une importante quantité de moustiquaires imprégnées d'insecticides au Kasai-Occidental

Plus de deux mille moustiquaires imprégnées viennent d'être volées par les malfrats munis d'armes blanches dans l'une des aires de santé de territoire de Dekese.

Aux dires du coordonnateur de l'ONG Fonds de développement des services de santé, le Dr Édouard Mayibu, l'équipe des distributeurs des moustiquaires imprégnées d'insecticide a été surprise en pleine brousse sur un tronçon routier par ces bandits, qui étaient armés des machettes, des lances et des flèches. Ils ont fini par terroriser les équipes des distributeurs avant de s'emparer de tous les colis pour se volatiliser dans la nature.

Informée de ce vol, l'autorité locale a diligenté une enquête en vue de retrouver les traces de ces malfrats. Pour ne pas sacrifier les populations de Dekese qui devaient bénéficier de ces moustiquaires, le recours à un stock de réserve situé à Ilebo a permis de pallier cette perte.

De tels comportements anéantissent tous les efforts que le gouvernement déploie avec l'appui de ses partenaires pour lutter contre le paludisme qui demeure un problème majeur de santé publique, d'autant plus que cette maladie touche plus les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes.

Des précautions sont donc à prendre par les autorités du pays pour sécuriser, surtout à l'intérieur du pays, les équipes de distributeurs des moustiquaires imprégnées. Joindre ces équipes avec des policiers sera, par exemple, une solution pour que de pareils vols ne soient plus commis.

A.Nz.

DIPLOMATIE

Le M23 au centre d'un tiraillement entre la RDC et l'Ouganda

Le gouvernement ougandais, qui avait donné jusqu'au 12 décembre à la RDC pour rapatrier les membres de l'ex-M23 établis sur son sol, serait disposé à leur accorder le statut de réfugié si le gouvernement congolais ne s'exécute pas à l'échéance échue.

Alors que se rapproche l'échéance du 12 décembre devant consacrer l'an 1 de la signature des déclarations de Nairobi mettant fin au conflit entre le M23 et le gouvernement congolais, le dossier de ce groupe armé qu'on croyait déjà classé vient de ressurgir. C'est le président ougandais qui vient de jeter le pavé en instruisant les autorités congolaises à procéder au rapatriement des membres de l'ex-M23 sur son territoire d'ici le 12 décembre. Yoweri Museveni s'est dit même prêt à accorder à ces éléments le statut de réfugiés politiques qui leur permettrait d'évoluer désormais en hommes libres. Cette décision du chef de l'État ougandais serait motivée par les atermoiements de Kinshasa à honorer ses engagements pris à Nairobi concernant notamment le rapatriement des troupes du M23. Le fait que la RDC traîne manifestement les pieds dans le processus post-conflit n'enchantent pas Yoweri Museveni qui cherche à faire pression pour qu'à la veille de l'anniversaire de l'accord de Nairobi bien des questions soient



François Muamba

d'ores et déjà réglées. Et il vient d'obtenir gain de cause parce que la RDC a dépêché depuis le 5 décembre à Kampala une délégation pour organiser le rapatriement immédiat de certains membres de l'ex-M23. Tout le week-end, des discussions entre les intervenants dans ce dossier se poursuivent afin d'accélérer le processus qui concerne près de 5600 rebelles du M23 amnistiés. Pour le coordonnateur du mécanisme de suivi de l'accord d'Addis-Abeba signé en février 2013, la décision du président Yoweri Museveni d'accorder le statut de réfugiés aux ex-rebelles du M23, censée entrer en application à partir du 12 décembre, serait une violation des engagements pris à Addis-Abeba. Il estime que

les prétextes brandis par l'Ouganda pour justifier une telle décision ne tiennent pas la route et que la RDC est en droit de s'en plaindre. Au-delà de la question du rapatriement des ex-rebelles du M23, a-t-il ajouté, les délégations congolaises envoyées à Kampala et à Kigali auront aussi à traiter de la question de récupération des armes encore détenues par les rebelles du M23. Et d'ajouter

que si quelqu'un veut attaquer la RDC, « il doit chercher d'autres raisons que celles qui consisteraient à dire que je les ai attaqués parce qu'ils n'ont pas respecté leurs engagements ». Pour rappel, deux textes avaient été signés mettant fin aux pourparlers de Kampala.

L'un par le M23 marquant la fin de sa rébellion. Et l'autre par Kinshasa qui avait marqué l'engagement de la RDC à mettre en place le programme de démobilisation, désarmement et réinsertion sociale des anciens rebelles. Une recommandation avait été faite à la partie congolaise de présenter au Parlement un projet de loi d'amnistie des éléments du M23.

Alain Diasso

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

La RDC parmi les dix pays les plus menacés au monde

En dépit d'une situation générale pas très catastrophique à cause de la localisation du pays dans la zone équatoriale, les premiers signes seraient déjà perceptibles à l'ouest de la RDC, à Matadi plus précisément (Bas-Congo), mais aussi au sud du Katanga et au nord de l'Oubangui.

Dans cette partie du pays menacée, la conséquence directe est l'impact constaté sur les pluies. La Délégation de l'Union européenne en RDC (UE) a appelé à la mobilisation de l'opinion congolaise sur cette grave question au regard des perspectives très mauvaises. La forêt équatoriale produit 70% des pluies qui tombent sur le bassin du Congo. Aussi la destruction des arbres supprimerait-elle 70% des précipitations. L'on comprend qu'il soit difficile d'éluder ou de minimiser la sensibilité de la question. En effet, les changements se font déjà ressentir. Prenant le cas de l'Oubangui navigable 365 jours par an il y a cent ans avant de passer à 122 jours par an.

Pour la Délégation de l'UE en RDC, il faut un accord multilatéral de lutte contre le réchauffement espéré fin 2015 à Paris. Celui-ci doit reprendre les engagements contraignants qui reposent sur certains principes qui figurent dans l'actuelle convention-cadre sur le climat en ce qui concerne la responsabilité commune et différenciée, le principe de précaution, etc. Sur ce point précis, l'Afrique se doit de travailler en intelligence avec l'Europe car, a-t-elle poursuivi, les deux continents ont une même vision de la situation. Il convient de rappeler l'absence des résultats probants dans les discussions passées. En se mettant ensemble, il y a une chance d'arriver à un compromis, espère la Délégation de l'UE. Selon elle, il serait intéressant d'arriver à bâtir des partenariats.

Pour rappel, l'objectif d'une baisse de 2° de la température exige une baisse de 40 à 70% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. L'on devrait même envisager de se rapprocher de zéro en 2100. Selon l'Agence internationale de l'énergie, près des deux tiers des réserves fossiles connues doivent rester dans le sol. Il faut songer à remplacer le pétrole, le charbon et le gaz par les énergies non émettrices de CO2. Cela exigera de tripler, voire de quadrupler les investissements dans ces secteurs entre 2010 et 2050.

Laurent Essolomwa

CONSTITUTION

Joseph Kabila fixe l'opinion ce lundi

Initialement prévue pour le 6 décembre, le discours tant attendu de Joseph Kabila sur l'état de la Nation a été renvoyé au 8 décembre en raison des contraintes de l'agenda présidentiel.

Le chef de l'État se prêtera pour la énième fois à cette exigence constitutionnelle en s'adressant au peuple congolais à travers ses représentants que sont les députés et sénateurs réunis en congrès. De quoi va parler Joseph Kabila ? Les spéculations vont bon train dans la rue. Des sujets ne manquent pas. L'actualité de ces dernières heures aura été riche en événements. Du dialogue politique tant réclamé au gouvernement de cohésion nationale en passant par le processus électoral, l'insécurité causée par les groupes armés à l'Est, l'économie, la décentralisation, etc., Joseph Kabila aura décidément l'obligation de survoler toutes les questions brûlantes de l'heure, sans en éluder une. Toutefois, il sera très attendu sur la question de la Constitution afin de lever l'équivoque autour de la révision ou non de cette loi fondamentale. Jusqu'à ce jour, en effet, seuls ses lieutenants étaient montés au créneau pour débattre de cette question. L'intéressé lui-même est demeuré taciturne sur cette problématique alimentant ainsi des spéculations sur ses vraies intentions. D'où, pense-t-on, le discours de ce lundi se révèle comme une vraie opportunité donnée à Joseph Kabila pour fixer l'opinion nationale et internationale sur ses réelles intentions en rapport avec le débat constitutionnel en envoyant des signaux clairs. Le discours du chef de l'État interviendra alors qu'il totalise les 3/5 de son mandat. C'est dire qu'il est à placer dans un contexte d'évaluation de son mandat aux fins d'appréciation de ses choix et de ses orientations.



Joseph Kabila Kabange

C'est dans une atmosphère crispée que Joseph Kabila sera amené à prononcer son discours sur fond d'agitation dans la classe politique avec, à la clé, la tenue imminente d'un dialogue politique censé pallier l'échec de concertations nationales. Se présenter devant la représentation nationale sans résoudre la question épineuse du gouvernement de cohésion nationale serait suicidaire pour autant que la promesse d'exécuter les recommandations de ce forum national n'a pas été tenue. Certaines langues président la publication de cette équipe gouvernementale dans les heures qui viennent avant que le chef de l'État ne fasse son rituel au Palais du peuple. Au niveau de l'opposition, l'indifférence est perceptible. Les opposants disent ne rien attendre de ce discours qui risque de ressembler aux précédents, sans réelle incidence sur la vie de la Nation.

A.D.

CICR

Prise en charge de cinq mille personnes handicapées

« Seize ans depuis sa mise en place en RDC, le programme de réadaptation physique du CICR vient de totaliser le cap de cinq mille patients appareillés », indique un communiqué de presse de cette institution.

Emmanuel est le cinq millième patient à être pris en charge par le programme de réadaptation physique du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). C'est en rentrant chez lui en bus, à Butembo au Nord-Kivu, il y a aujourd'hui deux ans que sa vie va basculer. Pris dans les échanges des tirs entre l'armée nationale et un groupe armé, Emmanuel sera touché à une jambe. Mal soigné, il passera des mois dans les différents hôpitaux sans solution jusqu'à l'amputation l'année dernière de la jambe endommagée. Cultivateur et mécanicien, Emmanuel, depuis son accident, ne sait plus aller aux champs. Il n'a plus de travail. Sa famille et sa femme l'ont rejeté. « Ma femme a perdu patience, elle n'est plus venue me rendre visite. Personne ne veut d'un invalide », explique-t-il. Aujourd'hui, Emmanuel va enfin recevoir une prothèse au centre d'appareillage orthopédique Shirika La Umoja de Goma dans la province du Nord-Kivu, centre appuyé par le CICR. Emmanuel est aujourd'hui impatient de pouvoir à nouveau marcher pour reprendre ses activités. « Je n'ai jamais eu pour habitude de ne rien faire, de passer mes journées au lit. C'est dur. Cette prothèse va tout

changer. J'ai bon espoir que le fait de pouvoir me lever et marcher me permettra de retrouver ma vie d'avant, de recommencer à cultiver ma terre, de revoir mes enfants et peut-être ma femme », laisse-t-il entendre. À en croire le chef du programme de réadaptation physique du CICR en RDC, Yvan Sidler, seize ans après avoir été mis en place, ce programme a permis à des milliers de Congolaises et Congolais vivant avec handicap de reprendre confiance en soi, de retrouver leur dignité et de revivre en société en se concentrant sur leurs capacités plutôt que sur leur infirmité. Jadis déployé seulement dans les provinces du Katanga et du Kasai-Occidental, le programme de réadaptation physique du CICR s'étend aujourd'hui à Kinshasa et dans les provinces du Nord-Kivu et Sud-Kivu, principaux foyers des conflits armés ces deux dernières décennies. En RDC, le programme de réadaptation s'adresse aux personnes handicapées physiques, prioritairement victimes de conflits et d'autres situations de violence, civils ou militaires qui nécessitent un appareillage. L'offre inclut la donation de matériel et composant orthopédiques, la formation du personnel travaillant dans les centres orthopédiques, la prise en charge financière et psychologique des bénéficiaires, le sport en fauteuil roulant ou encore la construction de rampes d'accès pour personnes à mobilité réduite.

Aline Nzuzi

JOURNÉE MONDIALE DE L'ARBRE

Les Amis de la nature et des jardins offrent deux cents plantules au bourgmestre de Kintambo

Ces arbres seront plantés dans les endroits qui seront conjointement déterminés par l'ONG et l'autorité communale.

En plus de l'octroi de ces deux cents Citolobium dutche ou « Quempecha », dont les graines soignent les douleurs abdominales, la délégation de l'ONG les Amis de la nature et des jardins (ANJ) a également travaillé pendant toute la journée du 5 décembre avec le bourgmestre de Kintambo, Tenge Litho, à travers la commune où ils ont ensemble planté vingt-six autres plantules dont un baobab symbolique, au croisement des avenues Kasa-Vubu et Bangala. Cette activité rentre, selon le coordonnateur d'ANJ, Jean Mangalibi, dans le cadre de la campagne « Lelo na lobi » qui vise le développement durable. Selon la vision de cette campagne, en effet, les générations présentes plantent des arbres pour les générations futures.

Dans cette optique, l'ONG compte mener, avec l'autorité urbaine, une action visant à planter à travers la ville-province, près de deux mille arbres sur des endroits qui seront déterminés. C'est dans ce cadre que Jean Mangalibi a lancé un appel à la population kinoise afin d'emboîter les pas à cette ONG dans le plantage des arbres et leur soin. « Si tu manges une mangue, prend soin de planter son noyau au lieu de le jeter », a-t-il insisté, en soulignant l'importance des arbres dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Planter plus d'arbres

Cette importance de l'arbre sur la régulation du climat a égale-



Remise des plantules au bourgmestre Tenge par la secrétaire générale de ANJ, Blandine Mpunga/Photo Adiac

ment été soulignée par un biologiste belge, Luc Pauwels, qui fut parmi ceux qui ont dirigé le Jardin botanique de Kisantu, dans le Bas-Congo.

Pour ce dernier, la population kinoise devrait s'adonner au

plantage d'arbres afin de lutter contre le réchauffement climatique et de bénéficier de différents avantages offerts par les arbres à l'humanité. Luc Pauwels regrette, par ailleurs, le morcellement des parcelles

adopté depuis un certain temps à Kinshasa. À l'en croire, cette pratique réduit tellement les espaces que l'on se sent obligé d'abattre les arbres pour ériger des constructions.

Une place de choix pour Kintambo

En tenue de travail (bottes, chapeau et gilet) et actif depuis le matin jusqu'aux premières heures du soir, le bourgmestre de Kintambo a noté que l'environnement occupait une place de choix pour sa municipalité. « La salubrité, c'est le colonne vertébrale du développement », a-t-il souligné. C'est, à l'en croire, cette importance qui est à la base de sa détermination dans les travaux de salubrité, le « Salongo » que la commune organise chaque mardi et chaque samedi. Son activité du 5 décembre à côté des ONG dont ANJ, Radece, Logos 1er, etc. s'inscrit également dans cet objectif.

Lucien Dianzenza

CAN 2015/ TIRAGE AU SORT

La RDC dans le groupe B avec la Tunisie, la zambie et le Cap-Vert

La Confédération africaine de football (CAF) a procédé, le 3 décembre, à Malabo en Guinée Équatoriale au tirage au sort de la 30e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), prévu du 17 janvier au 8 février 2015 dans le même pays.

Qualifié en dernière minute comme meilleure troisième de tous les groupes au terme des éliminatoires, la RDC se retrouve dans le groupe B en compagnie de la Tunisie comme tête de série, de la Zambie et du Cap-Vert qui a été l'un des premiers pays qualifiés pour cette phase finale de la CAN. Initialement prévue au Maroc, la compétition a été délocalisée en Guinée Équatoriale après le refus de report de la CAF, report demandé par le Maroc à cause de l'épidémie du virus d'Ébola. Les Léopards de la RDC jouent leur premier match le 18 janvier à partir de 17 heures contre la Zambie, alors que ce même jour la Tunisie s'opposera au Cap-Vert. Et le jeudi 22 janvier, la RDC fera face au Cap-Vert à partir de 20 heures, alors qu'en première rencontre de la journée pour ce groupe, la Zambie affrontera la Tunisie. En dernière match de poule, la RDC s'expliquera le 26 janvier à partir de 19 heures avec la Tunisie, et la Zambie jouera contre le Cap-Vert. Juste après le tirage au sort, le sélectionneur des Léopards, Florent Ibenge, qui n'a pas fait le déplacement de Malabo pour assister au tirage au sort s'est exprimé en toute humilité : « Mon équipe sera le petit poucet du groupe. De toute façon, j'étais sûr qu'on va tomber quoi qu'il arrive dans un groupe difficile puisqu'on était le dernier à nous qualifier. Même au niveau du classement Fifa, on est derrière le Cap-Vert, la Tunisie



Les Léopards de la RDC

et la Zambie ». Mais le technicien franco-congolais n'a cependant pas versé dans le défaitisme : « On va donner le meilleur de nous mêmes pour occuper l'une de deux places qualificatives pour les quarts de finale. On connaît la Zambie avec beaucoup de joueurs qui jouent au TP Mazembe depuis un certain nombre d'années. En plus, c'est un voisin, jouer contre un voisin, c'est toujours difficile. Le Cap-Vert est l'une des premières nations qualifiées à cette édition de la coupe d'Afrique des Nations. Ils ont fait un beau parcours ces derniers temps. C'est un pays qui a beaucoup travaillé ».

Cependant, le sélectionneur a voulu être prudent quant aux prétentions de remporter le titre : « Beaucoup de gens parlent de gagner la CAN. Bien sûr, on peut la gagner, mais ce serait une surprise pour moi. Le football se prépare. Ce qui m'intéresse ce qu'on puisse dire dans deux ou quatre ans, on ira pour la gagner. Là, on s'est qualifié d'une façon un peu difficile et quelques semaines après, tout le monde change et dit qu'on y va pour gagner. On y va

avec des ambitions certes, mais ce n'est pas le moment de gagner la coupe ». Florent Ibenge a donné le programme de préparation des Léopards qui se rendront le 3 janvier au Centre de la CAF à Yaoundé au Cameroun. Mais il a indiqué : « La meilleure préparation c'est quand les joueurs sont en compétition. Et ils jouent le championnat national avec des matches beaucoup plus intéressants ». Le sélectionneur des Aigles de Carthage de la Tunisie, le Belge Georges Leekens, a lui aussi réagi sur le groupe B. « C'est un groupe où nous pouvons réussir sans beaucoup d'effort. Nous étions dans le groupe de la mort en éliminatoires, avec le Sénégal, l'Égypte et le Botswana. On va donc faire comme lors des qualifications et prendre match par match. On est confiant, mais on doit garder les pieds sur terre. Je crois que la Zambie est forte. Avec eux, nous sommes les favoris du groupe B, mais on devra faire attention au Cap-Vert », a-t-il déclaré, ne donnant visiblement aucune chance de qualification à la RDC.

Martin Engimo

FOOTBALL

Robert Kidiaba prendra sa retraite internationale en 2015

Le joueur professionnel compte arrêter en sélection après la CAN 2015 pour se consacrer entièrement à Mazembe et plus tard à l'encadrement des jeunes à la fin de sa carrière.

Le gardien de but titulaire de l'équipe nationale de la RDC, Robert Kidiaba Muteba, a annoncé sa retraite internationale après la 30e édition de la Coupe d'Afrique des Nations prévue du 17 janvier au 8 février 2015 en Guinée Équatoriale. Il a indiqué dans une interview accordée à Radio Okapi qu'il va se concentrer sur son club, le TP Mazembe de Lubumbashi et plus tard à l'encadrement des jeunes. « C'est ma troisième CAN. Vu l'âge que j'ai (38 ans), il faut qu'on prépare la relève. Donc, je veux arrêter avec ma car-



Robert Kidiaba exprimant sa joie après avoir marqué un but

rière internationale. J'arrêterai un peu plus tard avec Mazembe. Peut-être dans deux ans pour me consacrer à l'encadrement total des jeunes »,

a-t-il déclaré. Robert Kidiaba est optimiste sur la participation RD-congolaise à la CAN, espérant voir les Léopards jouer la finale. « C'est depuis le début des éliminatoires de cette CAN que j'avais dit que nous atteindrons la finale. Nous irons là-bas pour traverser et ramener quelque chose au pays. Je sais que ce ne sera pas facile. Mais on va bosser dur pour en arriver. Cela me tient à cœur. Mon nom c'est Kidiaba qui signifie vainqueur », a-t-il dit.

Et à propos du groupe B dans lequel se retrouve la RDC après le tirage au sort, en compagnie de la Tunisie, de la Zambie et du Cap-Vert, le portier de Mazembe pense que c'est un groupe difficile et qu'il faudra faire attention. « J'ai entendu les gens dirent que c'est un groupe très facile, mais moi en tant que gardien, [je ne sais que] ça ne sera pas facile. Exceptée la Zambie dont je connais presque tous les joueurs avec lesquels nous évoluons à Mazembe et d'autres sont en Zambie. Le Cap-Vert et la Tunisie peuvent nous créer des sérieux problèmes, parce qu'ils ne sont pas arrivés à la phase finale par hasard. Ce ne sont pas de petites équipes. Donc, il faut faire attention », a-t-il fait remarquer.

M.E.

EAU POTABLE

Le projet « Maza na Bouala » lancé officiellement au Kouilou

La présentation officielle du projet a eu lieu le 4 décembre à Loango, Kouilou, en présence de Fidèle Dimou, préfet dudit département et de Saskia De Lang, ambassadrice de l'Union européenne au Congo.



La tribune officielle lors de la cérémonie de présentation du projet Maza na bouala

Financé essentiellement par l'Union européenne, le projet communautaire « Maza na bouala » (l'eau dans le village) est le fruit du partenariat entre le Conseil départemental du Kouilou et les partenaires regroupés au sein des Ong comme IDO, Médecins d'Afrique, Caritas Congo. Un seul objectif : offrir durablement de l'eau potable aux populations du Kouilou. Cette ambition suppose la réhabilitation des installations existantes, la décontamination des sources, l'approvisionnement et l'aménagement des points d'eau.

Bruno Roger Makaya, chef du projet « Maza na bouala », a expliqué que les populations sont impliquées à travers la mise en

place des comités de gestion des points d'eau dans chaque village. Ces relais communautaires dont les membres sont formés aux questions d'hygiène, de désinfection de l'eau, d'utilisation et de gestion volontaire destinées aux petites réparations. « Seule la présence d'un comité de gestion peut légitimer le reste des interventions à faire dans les

villages par Maza na bouala à savoir : la sélection des artisans réparateurs que le projet devra former à la détection des pannes, à la mise en place d'un réseau de pièces de rechange accessibles aux populations, au remplacement des pompes hors d'usage, à la réhabilitation et l'aménagement des puits traditionnels et des sources, à la ré-

alisation de quelques forages, à la réalisation de quelques analyses physico chimiques et microbiologiques des échantillons d'eau » a-t-il renchéri.

Pour Oscar Tchivika-Sitou, secrétaire du bureau exécutif Conseil départemental du Kouilou, « le partenariat Maza na bouala nous rassure de ce qu'une bonne partie de son action va se focaliser vers un secteur accompagnateur celui de la sensibilisation, de l'éducation des populations pour leur autonomisation mais aussi et surtout à la formation des artisans réparateurs villageois capables d'assurer la maintenance des ouvrages hydrauliques ».

En remerciant tous les acteurs investis dans le Projet Maza na bouala, Saskia De Lang, ambassadrice de l'Union européenne au Congo a dit que « Le projet Maza na bouala est pour l'Union européenne un exemple à citer parce que c'est un projet qui marque une synergie indispen-

sable à tout projet impliquant plusieurs partenaires. Une appropriation du projet suppose une communication régulière et suivie entre tous les partenaires et également avec l'entreprise qui assure l'installation et les infrastructures. Que toutes les informations soient accessibles aux gestionnaires et aux autorités gouvernementales dans l'intérêt d'un travail efficace. Le Projet Maza na bouala crée donc une complémentarité en créant des comités de gestion et d'entretien là où le programme Eau pour tous a prévu des forages et l'installation des réserves d'eau ».

Le projet « Maza na bouala » devrait couvrir d'ici à 2017 environ 150 communautés villageoises pour une population estimée à 80 000 habitants répartis sur 120 villages. 96 artisans réparateurs devraient être formés et mis en réseau soit 12 réparateurs par districts. Le coût total du projet est de 660 349 936 FCFA.

Hervé Brice Mampouya

HUMEUR

Et pourtant le Bantou et l'Autochtone cohabitent !

Depuis longtemps, une mauvaise appréciation de la réalité de terrain et des rapports entre populations, a semblé séparer radicalement le « Bantou » de « l'autochtone » (pygmée). Mais aujourd'hui, les efforts tant sur le plan international, africain que national sont faits pour que les deux cohabitent dans une symbiose sociologique qui suppose l'acceptation, ou la tolérance, des mœurs et coutumes des uns par les autres.

Ici et là, au Congo, tout est fait pour que d'un côté, le peuple autochtone accepte de sortir de l'état d'arriération dans lequel il se trouve et que de l'autre le Bantou accepte de s'ouvrir et à intégrer l'Autochtone. Dans les faits, on devrait voir, et c'est ce qui se passe déjà, tous les enfants congolais, bantous et autochtones, fréquenter les mêmes écoles, vivre dans les mêmes quartiers, jouer ensemble, etc.

Il est révolu ce temps où le peuple autochtone devait s'enfermer dans la forêt que d'aucuns considéraient comme son milieu naturel. Aujourd'hui cette logique ne tient plus, car une visite suffit dans certains villages du pays pour découvrir que Bantous et Autochtones vivent ensemble et que ces derniers s'urbanisent volontiers.

Une « révolution » dictée par le mouvement économique, la nécessité de survivre, le besoin matériel bref, l'Autochtone a cessé de vivre de chasse et de cueillette pour s'adonner, comme son frère bantou, aux activités génératrices de revenus telles que l'agriculture, à travers des champs d'arachide et de maïs. Chacun a compris que l'Autochtone a accepté le changement car placé dans les mêmes conditions matérielles et logistiques du travail que son frère bantou. Encore que du côté du Bantou, les choses ont évolué qualitativement. Pour preuve, le rejet du concept « pygmée », jugé péjoratif et stigmatisant parce que renvoyant plus à la taille décès individus qu'à leur mode de vie.

Au Congo, un texte a été pris pour garantir au peuple autochtone protection et promotion. Il s'agit de la loi n° 5-2011 du 25 février 2011. Elle met officielle un terme à la marginalisation et à la discrimination dont étaient victimes cette catégorie de Congolais. Ainsi donc, les populations autochtones jouissent désormais des mêmes droits que les Bantous, notamment les droits civils et politiques, les droits culturels, les droits à l'éducation, à la santé, au travail, à la propriété et à l'environnement.

Faut-il un autre argument pour comprendre qu'au Congo, Bantou et Autochtones sont un même peuple ? Ils partagent la même histoire, les mêmes aires géographiques, parlent les mêmes dialectes et ont, à quelques différences près, les mêmes us et coutumes. Autant de postulats pour réussir l'intégration.

Que ceux qui ont la charge d'organiser les colloques et conférences sur la question des peuples autochtones prennent bonne note et donnent la substance à la problématique !

Faustin Akono

LÉKOUMOU

Émilienne Raoul fait don aux handicapés

C'est en rapport avec la célébration de la Journée mondiale de la personne handicapée, que la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité a fait ce don aux handicapés de la Lékoumou. C'était le 3 décembre dernier à Sibiti, chef-lieu dudit département.

Il est composé de nombreux kits à la mobilité, au commerce, à l'élevage, à la scolarité et à la vannerie. Dans son mot de bienvenue, Bernard Makita, l'administrateur-maire de la communauté urbaine de Sibiti pense que cette façon de faire de la part du ministère des Affaires sociales, vise à matérialiser la vision du président de la République Denis Sassou Nguesso quant à l'assistance aux personnes handicapées. Pour lui, le thème : « développement durable, la promesse de la technologie », vise à sensibiliser d'une part les pouvoirs publics sur les droits des personnes handicapées, d'autre part les handicapés de prendre conscience de leur état, car ils peuvent occuper les mêmes fonctions que les autres, surtout avec l'apport des nouvelles technologies qui facilitent des initiatives socio-économiques. Bernard Makita a par ailleurs demandé aux personnes valides d'appuyer les initiatives des personnes handicapées. De son côté le président de l'UNHACO-Lékoumou, affirme que l'institution de cette journée par les Nations unies depuis le 3 décembre 1992 vise à favoriser l'intégration et l'accès à la vie économique, sociale, politique et culturelle des personnes vivant avec handicap. Ainsi, cette commémoration se devrait d'être l'occasion idéale pour rappeler certains principes de base relatifs au respect des droits de l'Homme : « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droit ». D'où la nécessité de renforcer l'aspect équitable aux services sociaux de base, comme l'éducation, l'emploi, la santé, etc. Seulement, dans le département de la Lékoumou, le constat est général, la quasi-totalité des personnes handicapées crouissent dans la pauvreté. Pour cela, le président de l'UNHACO-Lékoumou souhaite, l'application de la loi 009/92-1992, portant statut, protection et promotion de la personne handicapée en République du Congo, et l'aboutissement des conclusions de l'atelier sur « plus d'action natio-



Emilienne Raoul remet un tricycle à un handicapé

male sur les personnes handicapées, » tenu du 12 au 13 mai 2005 à Sibiti. Une politique qui, dit-il pourra délivrer les handicapés de la Lékoumou et du Congo en général du calvaire. Aussi, suggère-t-il une réflexion qui devrait accoucher de la création des centres de formation des handicapés dans divers métiers pouvant favoriser leur insertion socio-économique.

Dans son mot de circonstance, la ministre Emilienne Raoul a d'abord peint le tableau de la personne handicapée du département de la Lékoumou, ensuite a éclairé l'opinion sur les efforts menés par le gouvernement sous l'impulsion du président de la République et, à lancer un appel aux personnes de bonne volonté, nationaux ou étrangers à pouvoir appuyer les initiatives du gouvernement dans la recherche de l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées. «...les agents de la direction départementale qui ont fait le recensement nous indiquent que sur l'ensemble du département, on compte 631 personnes vivant avec handicap, dont 325 hommes et 306 femmes et 164 enfants et jeunes. Le handicap moteur est le type le plus représenté, 393 suivis de déficience visuelle 102, et auditive 57. Dans la Lékoumou, il y a 172 enfants handicapés qui sont scolarisés du CP à la Terminale. En 2012, le ministère avait envoyé dans le département des tricycles qui pour certains sont hors d'usage par manque d'entretien, ils peuvent se rapprocher de la direction départementale pour la remise en état de ces tricycles », a-t-elle déclaré. Enfin, Emilienne Raoul a déconseillé aux handicapés ayant demandé des kits aratoires, d'élevage, de commerce, et autres à ne pas les revendre car, dit-elle ces derniers contribuent à leur autonomisation.

Faustin Akono

CHALLENGE DU MONDIAL FRANCOPHONE

Le Congo remporte la médaille d'or au taekwondo

C'est Nana Goundo qui a offert de l'Or au pays dans la catégorie des -67kg dames. Un exploit semblable à celui de 2012. Retour sur la compétition.

Les Diables rouges de taekwondo n'ont pas fait piètre figure à la coupe du monde francophone, disputée récemment à Dakar en marge du 15e sommet. Éliminés en quart de finale de la version officielle de la compétition, les Congolais ont pris leur revanche au challenge de ce même mondial. Dans la catégorie des -67kg dames notamment, Nana Goundo a vaincu son adversaire sénégalaise qui pourtant évoluait à domicile avec le soutien moral de son public. C'est ainsi que la championne a rempli sa mission qui, selon elle, a consisté à décrocher la médaille d'or pour l'honneur du Congo. « Le pays d'abord », soulignait-elle avant et après le combat. Nana Goundo a donc réédité l'exploit puisqu'en 2012, elle avait remporté la même médaille en s'imposant devant la Française Celin Lauryan alors que celle-ci était championne en titre.

Par ailleurs, Beverly Matomé, venue de France, s'est contentée de la médaille de bronze dans la catégorie des -57kg dames; tout comme Freddy Didanga, de la diaspora ivoirienne, chez les +80kg hommes. Levaillant Mabounda, éliminé en quart de finale, a néanmoins livré le meilleur combat de la compétition, à en croire les techniciens ayant officié

la compétition. Finalement, la moisson des Diables rouges est répartie en trois, selon la provenance des athlètes. Ceux venus de Brazzaville ont obtenu la médaille d'or, celle de la France et celui de la Côte d'Ivoire des médailles de bronze.



Les médaillés congolais

Point noir
« La Fédération congolaise de

taekwondo (Fecotae) s'est débattue toute seule à financer le déplacement des athlètes de France, de Côte d'Ivoire et de

Brazzaville pour prendre part à cette compétition », s'est indigné le président de la structure, Stanislas Mbys. Les athlètes de Brazzaville ont été internés un mois avant la compétition, le matériel de travail était commandé en France bien avant que la nouvelle de manque de moyens

financiers pour les envoyer à Dakar, défendre les couleurs du Congo, ne soit annoncée. Déboussolée, la Fecotae s'est arrangée à disposer des billets ayant permis aux athlètes de rallier Dakar un jour avant la compétition. Ces derniers ont foulé le sol sénégalais deux heures avant le coup d'envoi des combats. « Heureusement que les athlètes n'ont pas baissé les bras au point de décrocher une mé-

daille en or et deux autres de bronze. (...) Ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour le Congo qui occupe la 4e place du challenge devant la France et premier en Afrique centrale », a souligné Stanislas Mbys, tout en souhaitant que ce genre de désagrément ne se répète plus étant donné les défis à relever aux Jeux africains qui pointent à l'horizon.

Rominique Nerplat Makaya

RÉFLEXION

Et le Général de Gaulle, lui aussi, se retourna dans sa tombe ...

Rien ne rend mieux compte de l'affaiblissement de la France que la vente à la Chine, en fin de semaine dernière, de la très prestigieuse aérogare de Toulouse-Blagnac qui est l'une des plus grandes plateformes aériennes de l'Hexagone. En laissant passer ce fleuron sous le contrôle d'une très grande puissance, l'État français montre, en effet, qu'il n'a plus les moyens de protéger sa souveraineté. Il traduit dans les faits, de façon aussi irrationnelle que spectaculaire, la faiblesse extrême qui est devenue la sienne.

Que l'on nous comprenne bien : ce n'est pas la personnalité de l'acheteur – la Chine donc – qui est choquante en soi, mais le fait que les autorités françaises en soient réduites à mettre une telle infrastructure entre les mains d'un État étranger. Imagine-t-on les Américains céder à la Russie l'aéroport de Los Angeles, les Chinois vendre aux États-Unis celui de Shanghai, les Russes mettre celui de Saint-Petersbourg entre les mains des Américains ? Évidemment non dans la mesure où chacun de ces aéroports occupe une position clé dans chacun de ces pays.

Il suffit d'ailleurs de lire ou d'entendre les commentaires souvent acerbes que sus-

cite cette opération dans les milieux politiques, les médias, les organisations de la société civile française pour prendre la mesure de l'erreur qu'elle constitue. Au-delà des problèmes d'ordre stratégique qu'elle pose, elle confirme en effet de façon spectaculaire que la France, sans doute proche de la faillite, se voit contrainte de recourir aux mesures les plus extrêmes pour tenter de desserrer l'étau financier qui l'enserme et gagner ainsi un peu de temps.

Soit dit en passant, nous en avons eu la semaine dernière une autre illustration tout aussi dramatique lorsque le Président François Hollande manœuvra à Dakar pour faire élire la Canadienne Michaëlle Jean à la tête de l'Organisation internationale de la Francophonie, cela sans tenir compte de l'avis pour le moins hostile de ses pairs africains ni prendre en considération le fait que plus de 80 % des francophones que compte la planète vivent en Afrique. Un choix irrationnel que les observateurs les mieux informés expliquent par le fait que la France, n'ayant plus les moyens de financer l'OIF, s'est déchargée d'une partie de ce fardeau sur le très riche et très opulent Canada, lequel a sauté sur l'occasion sans voir qu'il se mettrait à dos la communauté africaine.

Laissons le Général de Gaulle se retourner dans sa tombe en murmurant les larmes aux yeux que ses successeurs n'ont décidément aucun respect pour l'honneur de la France ; mais analysons ce que de tels abandons de souveraineté portent en germe. Car la crise dans laquelle s'enfoncé le pays que l'homme du 18 juin tira de l'abîme et sauva une nouvelle fois, vingt-cinq ans plus tard, en fondant la Cinquième République ne peut manquer d'avoir de lourdes conséquences sur au moins deux plans : d'abord en accélérant la perte d'influence de la France au sein de la Communauté européenne qui fait de l'Allemagne le leader incontestable et incontesté du Vieux continent ; ensuite en provoquant une révision drastique des relations qui existaient jusqu'à présent avec l'Afrique et qui lui permettaient de figurer toujours dans le camp des « Grands ».

Quitte à passer pour un oiseau de mauvais augure, les deux événements qui nous conduisent à formuler, ici et maintenant, ces conclusions – mais on pourrait en citer bien d'autres tout aussi graves – sont le signe avant-coureur d'une remise en question de la place de la France dans le monde qui ira s'accroissant si les autorités françaises ne prennent pas rapidement les bonnes décisions.

En n'écoutant pas les conseils que lui donnent ses partenaires africains, la France ouvre la boîte de Pandore qui finira par la détruire. La preuve nous en a été donnée de façon accablante lorsque le Président Nicolas Sarkozy, n'écoutant pas les conseils qui lui étaient donnés par les Africains, accéléra la chute du Guide libyen, Mouammar Kadhafi, déclenchant du même coup le tsunami qui dévaste aujourd'hui la zone sahélo-saharienne, menace de s'étendre à l'Afrique centrale, plombe le budget militaire de la France, détruit la confiance qui existait entre celle-ci et ses partenaires africains.

Les responsables politiques, de droite comme de gauche, prouvant chaque jour un peu plus leur ignorance de ces réalités, le puissant appareil d'État qui gouverne le pays de Descartes va-t-il enfin se mobiliser pour remettre la gauche comme la droite dans le droit chemin ? Il est évident que s'il ne le fait pas rapidement, la France ne pourra plus compter sur ses partenaires les plus sûrs, des partenaires qui comprennent de moins en moins comment un pays aussi malade ose encore leur donner des leçons de bonne gouvernance.

Jean-Paul Pigasse